

En consultation sur place

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



011676 0029

BARJAC

REVUE MUNICIPALE 2002



13/3/13

*Les chœurs
de Barjac,
des
ambassadeurs
de beauté*



"Je n'entreprendrai guerre que je n'aie essayé tous les arts et moyens de paix"

Vie inestimable du grand Gargantua Ch. 27 François RABELAIS

A cette heure, le peuple d'Irak touche sa ration de bombes libératrices. Le pays où fut cultivé le premier épi de blé, apprivoisé le premier troupeau, modelée la première écriture... Le pays d'Abraham, des tours de Babel et des jardins de Babylone reçoit avec pertes et fracas, les foudres de la "civilisation"...

Puisse l'olivier que nous vous présentons annoncer la fin du technologique et sanglant déluge ! Que les ablettes argentées de son feuillage ramènent à la raison ceux que la puissance de leur pouvoir a dérangés au point de se placer hors des lois communes aux nations !

Notre champ de bataille toujours passionnément, c'est Barjac. Nos ennemis s'appellent intempéries, injustice, bêtise, solitude, misère... Notre victoire, c'est l'amélioration des commodités de la vie, et sa beauté.

Voici, donc, nos trophées de l'année passée.

Comme vous le savez, notre rôle, c'est de vous prendre une proportion de vos sous et de la transformer en équipements, en services et en solidarités, dans l'espoir que vous y trouviez votre compte ou votre bonheur !

Les contributions sont inchangées, pour notre part, depuis quatorze budgets grâce aux recettes non fiscales que nous avons développées : foires, marchés, carrière, emplacements commerciaux, entrées, etc...

Les belles réalisations sautent aux yeux, et il y en a pour tous.

Les activités des services municipaux sont maintenues, améliorées, étendues avec des créations d'emplois plus nombreux et plus qualifiés.

Les enfants mangent très bien, sont accueillis et éduqués ; les films, les livres et les expositions attirent de plus en plus ; les déchets : on en voit les boues (!) et le compost ; l'eau coule (un milliard d'humains pourrait en avoir pour le prix de trois bombardiers "furtifs"). Les rencontres lors des "vœux", de l'accueil des nouveaux Barjacois, de la conférence des Présidents, tout comme la révélation et l'écriture de notre histoire par M. DELAUZUN, sont d'autres services appréciés, et j'en passe, comme on dit.

Tout cela ne se fait pas seul. Merci au personnel et à tous les Elus qui font plus que leur devoir en gérant ces services publics. Une mention particulière pour les techniciens de voirie qui se donnent un "mal de chien" (alors que ces derniers en prennent un peu trop à leur aise dans nos ruelles !) pour bien tenir nos chemins et embellir de pierres, d'arbres et de fleurs notre village.

Cette revue s'efforce de révéler aussi les mérites des citoyens discrets et modestes qui contribuent dans les champs, les commerces, les entreprises et les indispensables associations à la richesse du village. Respectueux de leur indépendance, nous aidons beaucoup leurs efforts. Les associations atteignent un rôle inestimable de services publics variés et efficaces dont Barjac peut s'enorgueillir.

Et des foires, et des fêtes, et des clubs, et des festivals, et des musiques et des... qui irriguent et qui drainent, et des... qui "artent et qui sportent", (dans le plaisir s'il vous plaît !) de la peinture, de la danse, du chant, du ballon, du tennis, de l'arc, et du judo... (je suis sûr que j'en oublie et que je vais les fâcher !), de la pétanque (en baisse), des "biòous" (ouf ! Ca aurait prêté à redire si je les avais omis), les arbousiers rayonnants, les racines-patrimoine-occitan, ceux qui tricotent, secourent, marchent, belotent et lotent (j'en ai parlé à propos de sports et de culture... J'ai dû faire le tour... on verra bien au prochain Forum, j'abrège !) Merci, donc à celles et ceux qui se donnent du mal à faire plaisir et à rendre services aux autres.

Œuvre commune de vie, œuvre de paix, de travail et d'amour, si longue et dure à construire, et si vulnérable aussi...

Édouard CHAULET
Maire de Barjac



FINANCES

FINANCES : EVOLUTIONS DES RECETTES

● RECETTES FISCALES

Impôts Année	TAXE HABITATION		FONCIER BATI		FONCIER NON-BATI		TAXE PROFESSIONNELLE	
	TAUX	PRODUIT	TAUX	PRODUIT	TAUX	PRODUIT	TAUX	PRODUIT
1992	12,9	82.872 €	16,11	91.263 €	67,54	55.189 €	16,31	99.605 €
1997	12,9	106.589 €	16,11	124.664 €	67,54	51.688 €	16,31	255.109 €
2002	12,9	128.355 €	16,11	153.851 €	67,54	57.341 €	16,31	404.212 €

● AUTRES RECETTES

Recette Année	Taxe Locale d'équipement	Carrière	Marché	Brocante	Taxe Electrique*	Taxe additionnelle Droit de mutation	Occupation du domaine public par les commerçants. Instituée en 2002	TOTAL
1992	7.766 €	Non ouverte	14.465 €	21.129 €	41.644 €	5.794 €	Non perçue	90.798 €
1997	4.726 €	20.188 €	18.599 €	42.472 €	38.792 €	7.584 €	Non perçue	128.017 €
2002	19.005 €	24.245 €	28.700 €	51.850 €	31.928 €	16.745 €	4.937 €	177.410 €

* Pourtant son taux est passé de 19 % à 8 % sur 10 ans soit 11 % de moins pour le porte-monnaie du Barjacois.

● DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

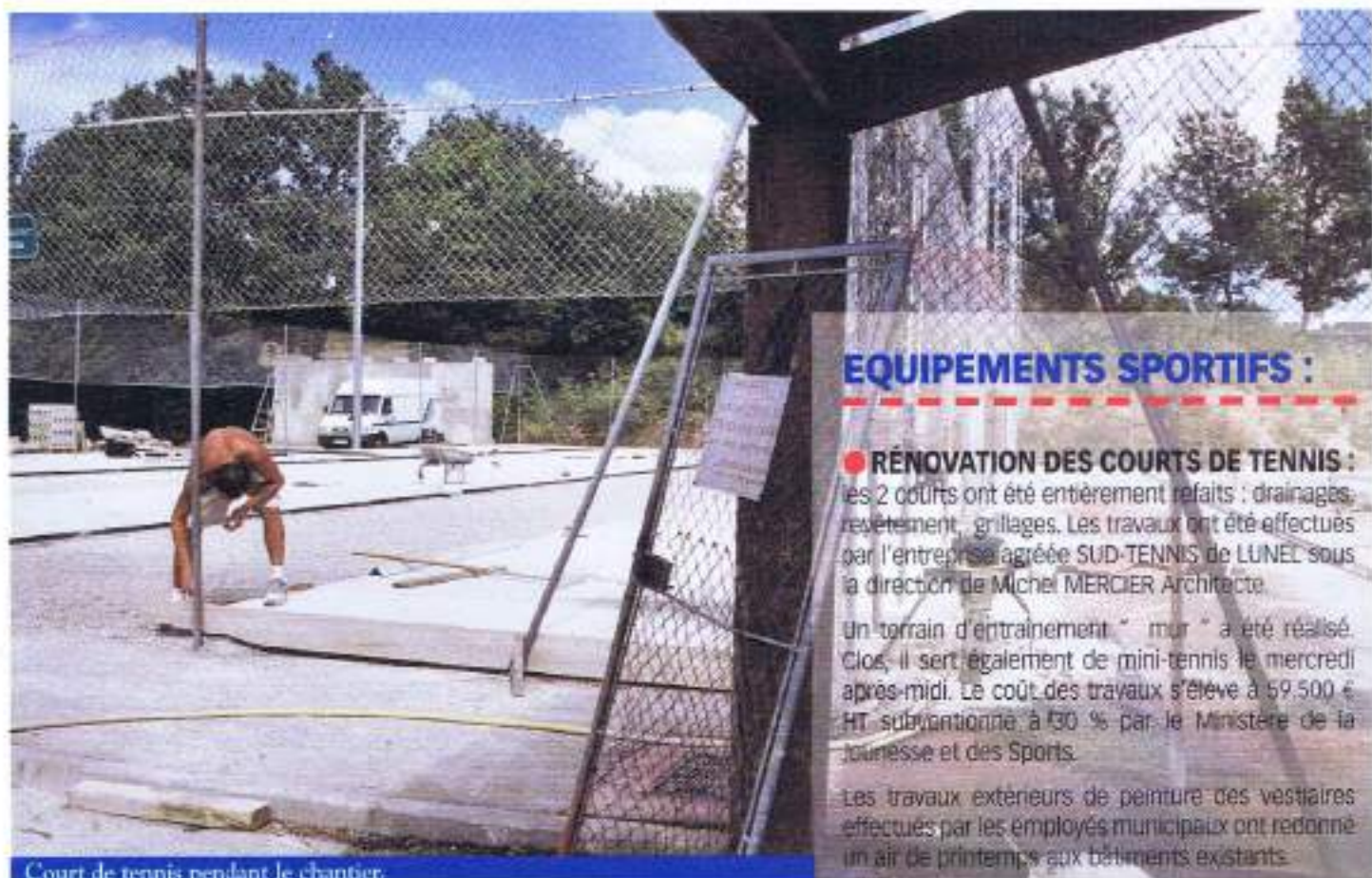
Nature Année	Charges à caractère Général (dépenses Renouvelées annuellement)	Charges de Personnel obligatoires : Syndicats, Aide sociale, Pompiers et subventions diverses.	Charges de gestion courante : indemnités, participations	Intérêts des emprunts*	TOTAL
1992	136.556 €	296.620 €	219.259 €	75.430 €	727.865 €
1997	280.343 €	398.628 €	266.355 €	70.731 €	1.016.057 €
2002	324.177 €	448.522 €	341.042 €	49.408 €	1.163.149 €

* Le remboursement du Capital s'effectue en section d'investissement.

● RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature Année	Produits des services et du domaine Public	Impôts et Taxes	Dotations d'Etat Participations et Subventions	Remboursement Emplois Aidés	TOTAL
1992	102.779 €	467.049 €	297.542 €	45.993 €	913.363 €
1997	148.234 €	757.889 €	368.778 €	138.415 €	1.413.316 €
2002	204.866 €	872.012 €	431.795 €	91.588 €	1.600.261 €

TRAVAUX



Court de tennis pendant le chantier.

EQUIPEMENTS SPORTIFS :

● RÉNOVATION DES COURTS DE TENNIS :

Les 2 courts ont été entièrement refaits : drainages, revêtement, grillages. Les travaux ont été effectués par l'entreprise agréée SUD-TENNIS de LUNEL sous la direction de Michel MERCIER Architecte.

Un terrain d'entraînement " mur " a été réalisé. Clos, il sert également de mini-tennis le mercredi après-midi. Le coût des travaux s'élève à 59.500 € HT, subventionné à 30 % par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les travaux extérieurs de peinture des vestiaires effectués par les employés municipaux ont redonné un air de printemps aux bâtiments existants.

Une 2ème tranche de travaux portant reconstruction des locaux du tennis et création d'un local de rangement pour les équipements du stade, bénéficie elle aussi de 30% de subvention du Ministère des Sports ; toutefois, d'autres financements (département, région) sont attendus pour leur lancement.

● RÉENGAZONNEMENT DE LA PELOUSE DU STADE : COÛT : 2350 € HT

ZONE D'ACTIVITES QUARTIER PLANLONG :

La viabilisation de la zone se prolonge vers la station d'épuration. L'entreprise ELEC'OLLIER est en cours d'installation.

L'Entreprise CORBIER Matériaux devrait aussi déposer son permis de construire prochainement dans cette zone.



Réception de chantier.

LES TRAVAUX

DEGATS SUITE AUX INONDATIONS DES 8 ET 9 SEPTEMBRE TRAVAUX DITS DE 1ÈRE URGENCE

Tout a été fait pour réparer au plus tôt les dégâts occasionnés par ces intempéries et permettre le déroulement de l'activité agricole dans les meilleures conditions.

- **Entreprise PELLET-CHEIREZY** : réparation sur voirie rurale : **Coût : 9230 € HT**
- **Entreprise LAUPIE** : réparation voirie communale : **6150 € HT**
- **Entreprise GIRAUD** : chemin de la granjasse : **10.4065 € HT**

Les travaux liés aux inondations seront remboursés à 80% par l'Etat, 10% par le Département et donc 10 % à la charge de la commune

GOUDRONNAGE : 26.418 € HT

Ils ont été réalisés par l'entreprise LAUPIE

- **chemin du Rivet**
- **chemin de Séménéry**
- **chemin de Trédoul**
- **chemin départ la baraquette vers le Rieu (pour partie)**
- **rue des glycines**

AMENEE des RESEAUX pour VIABILISATION Montée de rieu (assainissement – eau potable – électricité – éclairage public et téléphone) avec participation de 40 % des propriétaires en proportion de leur surface rendue constructible.

Hervé Thirlet



Le 8 et 9 septembre.



Quelques dégâts "sans trop de gravité".

LES TRAVAUX

ELECTRIFICATION



Mise en discrétion des réseaux rue des Glycines

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CEGELEC d'Alès

Dépenses Totales : 83.400 € HT

Extension montée de rieu

- Mise en discrétion et renforcement rue des glycines
- Etudes des projets chabriac et mas de bonaure

Les travaux sont subventionnés à 70 % (FACE, Département, EDF et Syndicat Mixte)

ECOLE PUBLIQUE

Remplacement de l'éclairage des classes côté route de vallon :
coût : **1.110 € HT**

Lancement de l'étude pour la réhabilitation scolaire : uniformisation du chauffage, création d'une coursive et travaux annexes

ASSAINISSEMENT :

- Réhabilitation du réseau quartier la costette – le bourdarie : mise en conformité coût des travaux : 18.650 € HT avec 60 % de subventions Agence de l'Eau et Département

- Extension du réseau Montée de rieu et Fontmaliague menée conjointement avec la restructuration du réseau rue des glycines

- Auto-surveillance et télé-surveillance de la station d'épuration : construite en 92, la station fonctionne bien et donne satisfaction, elle est pilotée par Didier SONZOGNI. Afin de se conformer à la nouvelle réglementation et d'améliorer le suivi des fonctionnements et des prélèvements, l'équipement d'un dispositif d'auto-surveillance de base a été décidé. L'objectif est de comptabiliser les flux entrant et sortant de la station y compris les boues. Un dispositif de télétransmission pour être prévenu en temps réel des dysfonctionnements et pour effectuer des mesures analogues, complète l'installation.

Les travaux se terminent, ils s'élèvent à 32.930 € HT et bénéficient de 18.295 € pour l'auto-surveillance, 2744 € pour la télé-surveillance par l'Agence de l'Eau et 1372 € du département

Par ailleurs, conjointement à cette installation, les turbines ont été remplacées, l'installation complètement révisée, des appareils spécifiques posés (parafoudre – disjoncteurs...) pour un coût de 6.350 € HT.

RESTRUCTURATION DES HAMEAUX DE CHABRIAC ET DU MAS DE BONNAURE :

Les projets consistent en la création d'un assainissement collectif de proximité pour les 2 hameaux, la mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques et la réhabilitation et renforcement du réseau d'eau potable et de la voirie.

Les études sont terminées et ont défini un coût de

377.943 € HT pour le Mas de Bonnaure

463.724 € HT pour Chabriac

ce sont 2 importants dossiers qui n'aboutiront qu'avec des assurances de subventions conséquentes. Elles sont demandées !

LES TRAVAUX



Les réseaux sont finis, tout est prêt pour le revêtement

AMENAGEMENT PLACE CHARLES GUYNET ET PLACE DU MARCHÉ :

Les travaux ont débuté dès la rentrée. Ils comportent la réhabilitation des réseaux eau potable et assainissement ainsi que le réseau en eau brute des fontaines publiques, la démolition des trottoirs et des murs mitoyens avec les jeux de boules et leur reconstruction en pierre, la création d'un espace dallé devant les commerces et l'aménagement et la mise aux normes de bornes pour le marché du vendredi et les commerçants non sédentaires. L'estimatif des travaux est évalué à 221.000 € HT avec 11.434 € de subventions du Département, 20.855 de l'Etat par la DGE, 19.669 € du FISAC (fonds d'intervention sauvegarde de l'artisanat et du commerce) et 145.000 € des Fonds européens affectés à 60 % à ce projet.

Ce sont les entreprises PELLET-CHEIREZY et SARRAZIN Frères pour les murs, qui effectuent le chantier sous la conduite du bureau d'Etudes Cévenole d'Ingénierie (Philippe TALAGRAND et Eric MAGNANELLI).



Place Ch. GUYNET des riverains
L'entrepreneur, l'ingénieur en concertation



• FOYER DES JEUNES :

Le chantier vient de démarrer. Le coût des travaux est de 88.000 € HT - le département apporte une aide de 28.813 € et la Région 24.600 €.

Ce sera un bel outil au service de la jeunesse, de l'éducation, Jérôme LOUART sera chargé de son animation et de son fonctionnement.

Concertation jeunes / élus et architecte.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE 2002

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)



PL.U. : de la réflexion, de la réflexion...

La révision du P.L.U. avance avec la collaboration de l'urbaniste Philippe LOINTIER de NIMES. La première phase a consisté en l'élaboration d'un diagnostic communal : population, activités, équipements publics, patrimoine bâti et naturel, et servitudes existantes : établissements classés, zones A.O.C, protection archéologique, mines etc. 2003 verra l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D), deuxième étape importante et obligatoire de la procédure. En effet, grâce à ce document la municipalité doit définir sur le long terme sa politique en matière d'aménagement urbain, de développement économique et touristique, de préservation et de valorisation de l'espace naturel.

Ce nouveau document, prochainement présenté à la population, sera soumis à une large concertation.

Parallèlement à cette révision, le conseil municipal réfléchit à la création d'un lotissement, d'une voie nouvelle permettant l'ouverture de terrains à la constructibilité...

Pour la rénovation de façades le Conseil a augmenté l'aide au m² pour les dossiers déposés à compter du 20.12.2002. Elle passe de 4€ à 5€/m² et de 8€ à 9 € si le demandeur est non-imposable. L'aide sera plafonnée pour une superficie maximale de 134 m²

En 2002, 5 dossiers ont été aidés par la Mairie : DIVOL Bernard (Place Dc Roques), M.FIOL Maurice (Montchamps), M. LIETHINGER André (Rue Prentegarde), Mme THOMAS Madeleine (Place de l'Esplanade) et Mme STERLE Marie-Charlotte (Place Ch Guynet)

524 m² de façades ont été rénovés - Participation Municipale : 3.416 € (22.409 Frs)

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

Maison individuelle	09
Extension maison	06
Garage	01
Façade	17
Toiture	11
Extention Hangar	01
Piscine	05
Terrasse	01
Aménagement logement	09
Abri de jardin	03
Clôture	07
Hangars agricole	03
Création logements	01
Foyer des jeunes	01
Entrepôt œuvres d'Art	01
Entrepôt commercial	01
Extension coopérative céréales	01
Changements Stores	03

RAPPEL :

1) Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

REALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

ECOLE PUBLIQUE

- Aménagement de la cour Rte de Vallon (gravier).
- Peinture des classes
- Peinture des volets ancienne cantine
- Changement du sable
- Pose d'étagères, de tableaux et de porte-manteaux
- Réparation des portes et des évier.
- Pose de moustiquaires au restaurant scolaire

CIMETIERE

- Poursuite de l'aménagement de la butte à côté du parking
- Creusement des fosses et entretien courant

CINEMA

- Réalisation d'une rampe d'accès et d'un support pour les projecteurs.

STADE :

- Peinture et remise en état du local Tennis
- Peinture d'un abri dirigeants et des barres de foot
- Entretien du terrain : arrosage, tonte, apport de terre
- Taille des haies

H.L.M. :

- Entretien des abords

LOCAL TECHNIQUE :

- Aménagement intérieur

VOIRIE :



Carviac : un bel espace à entretenir

- Fossés au chemin de la Grandjasse
- Importants travaux de réfection des chemins suite aux orages des 08 et 09 septembre.
- Aménagement des trottoirs au lotissement du Bourdarie.
- Poursuite du mur au rond-point de la Rte de Vallon
- Aménagement du délaissé Montée de Rieu
- Pose de glissières pour évacuer l'eau sur les chemins des cèdres, du planas, des gavots, des bois.

PLANTATIONS :

- 184 rosiers buissons le long des trottoirs rte de vallon.
- 50 Cèdres : à l'ancienne décharge et sur les divers délaissés Rte d'Ornac.
- 1 Mélia au jardin d'enfants.
- Aménagement de la butte du cimetière : 12 coronilles, 3 tamaris, 3 arbres à perruque, 3 grenadiers à fleur, 3 genets d'Espagne, 4 pistachiers, 3 pyracanthas, 2 pins, 3 éléagnus.
- 1 Iagastroemia au H.L.M.
- 2 Pistachiers térébinthes au rond-Point Nord.
- Aménagement butte Cabinet Médical : 1 mélia, 2 pyracanthas, 2 grenadiers à fleur.
- 15 tilleuls dans le nouveau parking "Rocheblave" le long de la déviation.
- 10 nouveaux bacs avec des oliviers ont été installés dans le centre ancien.



De bien beaux oliviers dans de bien beaux bacs

Sans oublier l'ordinaire : nettoyage du marché, des W.C., des rues, le portage des repas, les plantations à faire et leur entretien, les débroussaillages, les égouts bouchés, l'entretien de la station d'épuration, le transport des films du cinéma, les nids de poules, l'installation des fêtes et du podium... et des feuilles mortes à n'en plus finir.

Les employés municipaux remercient tous ceux qui, par leur civisme, manifestent un respect pour leur travail et notamment la propreté du village.

Ils en appellent particulièrement aux propriétaires de chiens dans le centre ancien.



Monter et démonter

LE PERSONNEL

LES ACHATS

SERVICES TECHNIQUES

- 1 Perceuse à percussion 291,82 € TTC
- 20 BACS à FLEURS réalisés par la SA UNIC 10.740,08 € TTC
- 1 Appareil de graissage pneumatique 730,56 € TTC
- 1 Elévateur Mitsubishi d'occasion 911,35 € TTC
- 1 Épareuse Hydro Coup 15.278,90 € TTC
- 1 Aspirateur 80,00 € TTC

ECOLE PUBLIQUE

- 1 Chaise de bureau 125,81 € TTC
- 1 Cuisine équipée pour la maternelle 597,59 € TTC
- 1 lecteur enregistreur minidisc Sony 299,00 € TTC
- 1 micro Sony 149,00 € TTC
- 1 téléphone répéteur 350,40 € TTC
- 2 armoires + 1 meuble bas 1.151,75 € TTC

SECRETARIAT - MAIRIE

- 2 armoires 802,25 € TTC
- 1 appareil photo 212,00 € TTC

RESTAURANT SCOLAIRE

- 1 robot culinaire 335,39 € TTC

CHATEAU

- 200 Chaises coques 3.635,84 € TTC

CENTRE AERE

- 1 Frigidaire 200,00 € TTC
- 1 Panneau basket 377,42 € TTC

- 2 Téléalarmes 612,64 € TTC

FELICITATIONS

à **D. Sonzogni** qui a réussi l'examen professionnel d'agent de maîtrise

PASSAGE AU 35 HEURES de l'ensemble du personnel au 1er janvier 2002. Le personnel effectuait 37 heures depuis le 31 août 1989.

> CREATION 2 postes de Fonctionnaires Territoriaux



Stéphanie TAXIL

Stéphanie TAXIL : En contrat à durée déterminée pendant le congé à temps partiel pour raisons familiales de Nathalie LONG, Stéphanie a été stagiaire le 1 août 2002 comme agent administratif chargé de l'accueil et plus particulièrement de l'informatique.



Jean-Paul RASTOLL

Jean-Paul RASTOLL : Intégré dans la fonction publique territoriale comme agent d'entretien au 1.03.2002 à mi-temps (17,5 H /semaine), il rejoint donc l'équipe de la voirie

> Renouvellement de l'Equipe à la Cuisine :



Jérôme TONELLI et son équipe

Jérôme TONELLI, diplômé en cuisine, travaille depuis peu. Il est épaulé par Michèle LISLE, Béatrice MALAYGUE et Marie-Claude Vinolo.

NAISSANCES :

- Enzo NERONI né le 24.06.2002 au foyer de Thierry et Muriel NERONI
- Léanne LOUART née le 10.10.2002 avec un peu d'avance au foyer de Noëlla ROUSSEAU et Jérôme LOUART

Félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur à Enzo et Léanne.

ARBRE DE NOEL DU PERSONNEL :

L'ensemble du personnel et leurs familles ont été conviés autour d'un buffet à l'arbre de Noël Municipal où chaque enfant de moins de 12 ans a reçu un petit cadeau.

ENVIRONNEMENT

ORDURES MENAGERES

En 2002, 2 points importants ont été traités par le SICTOBA (syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures de la Basse Ardèche) dont fait partie BARJAC depuis très longtemps.

1) TRI SELECTIF :

Il se poursuit avec la mise en place des containers jaunes pour les EMBALLAGES :bouteilles plastiques de toutes sortes (sauf pour l'huile les bouteilles étant trop grasses), tetrabricks de lait, de jus de fruits..., boites de conserve, cartons et cartonnettes. Interdits : les pots de yaourt, les emballages plastiques divers, leur composition chimique peut varier suivant les marques et leur recyclage est très difficile.

Pour l'aide au tri, chaque foyer a reçu un grand sac. Pour ceux qui ont été oubliés dans la distribution, des sacs sont disponibles à la mairie. Les premiers résultats (2 mois) sont encourageants, malgré quelques erreurs : un numéro vert gratuit vous renseignera. Les containers jaunes ne sont pas aussi nombreux que les gris : il y en a un par quartier et ont été déposés sur votre passage pour vous rendre dans le centre, quelques ajustements seront encore nécessaires.

LE COMPOSTAGE

se poursuit : les camions de collecte ont déposé 84 tonnes de déchets fermentescibles pour les communes de BARJAC et de ST PAUL le JEUNE. Rappelons que les déchets fermentescibles à déposer dans



Plate forme de compostage : il y a encore des efforts à faire.

les **bacs marrons** sont composés des déchets de repas, épluchures, cartons, sachets de thé, café, vieille terre des pots de fleurs, tous les végétaux. **Les plastiques, polystyrènes, matières synthétiques sont interdits.** Le tri est vraiment trop difficile pour les employés qui collectent les containers marron tous les mercredis. Rappelons que la plate-forme est ouverte pour tous les déchets de jardin exclusivement, surtout pas de plastiques, le samedi matin de 10 à 12 heures. Pour vous faciliter le nettoyage des poubelles vertes vous pouvez trouver à la droguerie France Décor des sacs papiers biodégradables.

Le SICTOBA a obtenu la signature d'une charte de qualité pour le compost barjacois, ce qui permet à notre plate-forme de servir de référence.

2) DECHETTERIE :

Les études sont terminées et nous pouvons vous annoncer son ouverture en 2003. Elle sera implantée à côté de la plate-forme de compostage chemin du mas de Bonnaure.

Dans cette attente et pour lutter contre les dépôts trop fréquents dans les rues ou sur

les chemins, nous rappelons que le service d'enlèvement à domicile est gratuit, il suffit d'appeler la mairie au 04.66.24.50.09 ou le SICTOBA de 15 h à 19 h au 04.75.39.06.99.

Toutefois, ce service est normalement réservé aux personnes âgées, handicapées, ou ne disposant pas de moyen de transport adéquat. La longueur des objets à enlever ne doit pas dépasser 3 mètres et leur poids 80 kilos. Les petits objets doivent être triés par catégorie (fer, plastique...) et mis en sac. Les gravats, produits toxiques ou inflammables ne sont pas acceptés.

Les délais d'attente sont longs car le service est débordé. Nous encourageons vivement toutes les personnes qui le peuvent de se rendre directement à la déchetterie de Grospièrres (ouverte tous les matins) pendant encore quelques mois puis à celle de BARJAC.

La déchetterie sera ouverte gratuitement pour tous les habitants dont les communes sont adhérentes au SICTOBA (à l'heure actuelle, la décision de la commune de St Privat de Champclos de sortir du SICTOBA n'a pas été encore entérinée par le syndicat).

Michèle PELATANT

LE TRI : pour les nouveaux et ceux qui ont oublié

QUOI ?	OÙ ?
Verre	Containers métalliques : caserne des pompiers, HLM les Mûriers, la Lisette, le Pradet, Place Haute Fontaine, Rue du 19 mars 1962
Papier	3 containers bleus : place Haute Fontaine, le Pradet, la Lisette
Vêtements	2 containers : place Haute Fontaine, le Pradet
Biodéchets cendres	Containers marron ou individuels
Déchets de jardin	En faible quantité : containers marron
Cartons	En grosse quantité : plate forme de compostage tous les samedis de 10 h à 12 h
Encombrants, ferrailles, déchets toxiques	Déchetteries de Grospièrres, prendre route de Bessas, après le Serre 2e route à droite. Téléphoner à la Mairie pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.
Piles	Container rouge : rez-de-chaussée de la Mairie
Huiles de vidange	1 container au garage municipal (chemin entre le Garage Renault et l'usine SA Unic)
Tout le reste	Gros containers gris

ENVIRONNEMENT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

MAIRIE DE 30430 BARIJAC

Tél. : 04.66.24.50.70

Fax. : 04.66.24.77.45

HISTORIQUE

Le Syndicat d'adduction d'eau potable de BARIJAC alimente chaque jour 3000 abonnés en eau potable cela représente 18 000 personnes durant la période estivale.

Il regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

GARD : BARIJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS,

ARDECHE : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERE, VAGNAS.

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de deux élus par communes adhérentes.

Pour BARIJAC : Mr CHAULET Edouard et Mr THIRIET Hervé

Le bureau exécutif est composé ainsi :

UN PRESIDENT Mr SERRE Yves

UN VICE-PRESIDENT Mr CHAULET Edouard

Le secrétariat assuré par ROUVEYROL Virginie est ouvert au public le Mardi Jeudi Vendredi de 9h00 à 12h00. Tél. : 04.66.24.50.70 - Fax. : 04.66.24.77.45 Email: virginie.rouveyrol@libertysurf.fr

DESRIPTIF GÉNÉRAL DU RÉSEAU

L'alimentation en eau potable se fait par un ensemble de conduites d'adduction et de distribution desservant les bourgs,

hameaux et habitats isolés de 12 communes (272 Km de canalisations).

L'eau potable provient de 4 ressources différentes qui alimentent 17 réservoirs.

RESSOURCES :

la source des Beaumes (commune de MONTCLUS), qui alimente les communes de Montclus et Issirac.

Le restant du Syndicat étant alimenté par :

la source du Boeuf (commune de Salavas),
le puits de Pouzaras (commune de Salavas),

l'eau du Pont de Veyrières.

LES OUVRAGES

Le réseau d'alimentation d'eau potable du

Le Syndicat est propriétaire de l'ensemble des installations.

L'Etat Général du réseau est bon, résultant d'un entretien correct.

AFFERMAGE

En janvier 1995, le Syndicat a choisi de confier la gestion de son service de distribution publique d'eau potable à la Société SAUR (le Fermier) pour une durée de 15 ans. Cette dernière doit entretenir et surveiller l'installation. La SAUR doit assurer en permanence la bonne qualité de l'eau.

LE SYNDICAT

entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre ou renforcer son réseau.

Ces travaux sont financés avec la participation des communes et l'aide des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, de l'Etat et de l'Europe.

Un bureau d'étude, maître d'œuvre, effectue les études et contrôle les travaux d'adduction d'eau potable.

PRIX DE L'EAU POUR L'ANNÉE 2002

En 2002, le prix de l'eau au M³ pour une consommation annuelle de 120 M³ est de 2,2711 Euros HT et 2,3960 Euros TTC.

La tarification d'eau est binôme ; elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable est fonction de la qualité d'eau réellement consommée. Le prix de l'eau (part syndicale) n'augmentera pas en 2003.



Le Comité Syndical au travail.
Une Intercommunalité inter départementale

Syndicat comprend 17 réservoirs avec une capacité totale de :

4 610 m³ dont 13 possèdent une réserve d'incendie de 1 350 m³, 3 stations de reprise et 2 surpresseurs.

COMMISSION ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

Il m'a paru original de vous parler de la vie scolaire à BARJAC, sous la forme d'un Abécédaire.

A

Auxiliaire de vie scolaire. Elément indispensable du contrat d'intégration d'un jeune enfant. Objet d'une longue lutte des parents, de l'A.P.E., du corps enseignant et de la Municipalité pour l'obtenir.

B

Budget accordé par la Municipalité à la vie scolaire : 535,34 €/enfant en 2002.

C

Conseil d'Ecole composé de la Directrice du corps enseignant, des représentants des Parents d'Elèves et des Représentants des Municipalités dont les enfants fréquentent l'Ecole Publique.

D

Directrices : figures emblématiques que sont Olga BOFILL à l'Ecole Publique et Jeannette SARRAZIN à l'Ecole St Laurent.

E

Enfants : ils sont 174 scolarisés à BARJAC dans 4 classes à l'Ecole Publique et 4 classes à l'Ecole St Laurent.

F

Fêtes de fin d'année : beau prétexte à tous pour se retrouver...

G

Garderie au nombre de 2 dont l'une est municipale. Elles constituent un véritable service public de proximité.

H

Humanité, Honnêteté, Humour, des valeurs enseignées dans nos écoles !

I

Intégration : l'école est un facteur d'intégration primordial dans une Commune.

J

Jeunesse : il faut la préserver, elle est notre avenir...

K

KIEFER : dans le cadre d'un projet pédagogique initié par le ministère de l'Education Nationale afin d'amener les élèves à la découverte de l'art contemporain, 8 élèves de la Classe d'Olga BOFILL ont été accueillis par Anselm KIEFER, dans ses ateliers à la Ribaute.

L

Lien indispensable entre tous les parents, lieu d'échange et de convivialité, je veux bien-sûr parler des A.P.E.

M

Mise à disposition de Jérôme LOUART, animateur sportif municipal, pour l'initiation et l'éveil sportif des enfants dans 2 écoles.

N

Notes : T.B. - B - A.B. Les parents les voudraient toujours excellentes !

O

OGEF, organisme de gestion de l'école catholique, signataire d'une convention avec la Commune qui a versé pour la 1ère année, une dotation par élève calculée sur la moyenne des 4 dernières années.

P

Priorité des priorités pour la Municipalité : la vie scolaire et l'accès à l'éducation pour tous.

Q

Qualité, c'est un label garanti à BARJAC.

R

Restaurant scolaire : Chapeauté par Aline GUYONNAUD, Conseillère Municipale Diététicienne, il fonctionne avec Jérôme TONELLI, cuisinier, à la plus grande satisfaction de tous.

S

Sorties pédagogiques : leur financement est aidé par la Municipalité et les A.P.E. : Musée P.A.B., Classe de neige à St léger les Mèlèzes...

T

Travaux de rénovation du groupe scolaire. Etude réalisée en 2002, d'un coût de 1 million de Francs, subventionnés par le Département pour 15 015 F, l'Etat au titre de la D.G.E. pour 258 750 F. Les travaux devraient démarrer en 2003.

U

Université : ils sont au début du parcours et espérons qu'ils en prennent le chemin !

V

Marie-Claude VINOLO. Conjointement avec Delphine GAGNE, elle effectue la garderie de l'Ecole Publique, le soir après la classe. Elle fait aussi équipe avec Michèle LISLE et Béatrice MALAYGUE pour l'aide et la surveillance pendant les repas au restaurant scolaire.

W

Wanadoo.fr... Pour restés "branchés", la Municipalité a pris en charge le forfait internet...

X

Xénarthre, eh oui, à l'école il faut utiliser le dictionnaire.

Y

Yes, nos élèves s'initient à l'anglais.

Z

Zéro : jamais utilisé à BARJAC !!!

Bruno DIVOL



Intervention de Roger Martin

A la découverte du village
avec Laurent Delauzun



Rentrée à l'école publique



Rentrée à l'école privée

CUISINE CENTRALE

NOMBRE DE REPAS SERVIS SUR L' ANNEE SCOLAIRE DU 1.07.01 AU 30.06.02 :

19.636 (17.987 l'année dernière) soit **1.649** repas supplémentaires.

REPARTITION DES REPAS :

- 8.667 repas scolaires **BARJAC**
- 1.216 repas scolaires **ORGNAC**
- 2.085 repas scolaires **ST PIERRE**
- 1.708 repas scolaires **BESSAGU**
- 330 repas divers (instituteurs, personnels, ...)
- 2.088 repas personnes âgées
- 1.256 repas pompiers
- 667 repas personnes âgées ORGNAC
- 498 repas gratuits "3eme enfant" école privée
- 619 repas gratuits "3eme enfant" école publique
- 678 repas centre aéré et garderie
- 30 repas parents d'élèves

TARIFICATIONS au 1er janvier 2003

- 2,45€ Ecole Publique
 - 2,60€ (repas livrés) Ecole privée : 2,45 € + 0,15€ (pour la livraison)
- NB : les repas pour le 3eme enfant d'une même famille domiciliée sur la Commune reste gratuit.
- repas des CES, CEC et stagiaires en formation : 2,45€
 - repas des employés municipaux, instituteurs : 4,25€
 - repas parents d'élèves : 4,64€
- UN RAPPEL : les tickets sont vendus en Mairie
les lundis matins de 8 H à 12 H ;
les jeudis après-midi de 14 H à 16H30.

Le Personnel s'est renouvelé. Nous vous présentons l'équipe actuelle travaillant pour la cuisine centrale :

Monsieur Jérôme TONELLI, cuisinier,
Madame Michèle LISLE, aide cuisinière et animatrice repas,
Madame Marie-Claude VINOLO, animatrice repas,
Mademoiselle Béatrice MALAYGUE, animatrice repas,
Monsieur Daniel TOURNAIRE, portage des repas.

A table avec les tout-petits



ET RESTAURANT SCOLAIRE



La poursuite tout au long de l'année d'une production de repas de qualité dans le souci de la santé, de l'équilibre et du plaisir de tous, a été accentuée.

Les moments les plus particuliers de l'année ont été marqués, par exemple, par le menu spécial qui nous a permis de "fêter" notre huile d'olives maison et de la déguster dans une salade cévenole.

Plus tard, suite aux journées de l'environnement animées par "nature et progrès" et le Centre de Loisirs, nous avons pu organiser notre premier repas composé avec des denrées issues à 100% de l'agriculture biologique. Nous remercions Madame Martine DARPHEUIL pour son aide précieuse pour la préparation et l'approvisionnement des denrées. Nous avons pu apprécier la saveur des carottes, du sauté de porc, du riz de Camargue, du St Nectaire et des abricots de provence.

Au restaurant scolaire, environ 25 parents d'élèves ont pu être accueillis et découvrir en même temps que leurs enfants ce type d'alimentation saine, goûteuse et respectueuse de l'environne-

ment pour notre "santé" et celle de la terre (thème des sets de table préparés spécialement par le Centre de Loisirs pour cette occasion !)

Pendant l'été, les enfants fréquentant le Centre de Loisirs ont pu aussi bénéficier d'un repas "bio" mais aussi de plusieurs menus à thèmes inclus dans leurs journées d'animation.

En octobre, "la semaine du goût" a permis encore, cette année, la découverte de plusieurs saveurs inhabituelles en fonction des divers thèmes proposés ; les menus "montagnard", méditerranéen, gardéchois, le menu du pêcheur et le menu bio ont réussi à réjouir ou à surprendre les papilles gustatives de chacun !!!

Les enfants ont pu sélectionner certains nouveaux plats qu'il sera possible de retrouver dans les menus au cours de l'année (la tartiflette, la cassolette du pêcheur, le fromage blanc aux myrtilles, etc.).

.../...

CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Enfin, la grande découverte a été pour beaucoup d'entre nous, celle de la " quinoa " : c'est une céréale très ancienne cultivée biologiquement en Bolivie et très intéressante pour ses propriétés nutritives.

Nous avons terminé l'année 2002 par un repas de Noël préparé par nos nouveaux cuisiniers. Une trentaine de parents d'élèves et enseignants ont pu l'apprécier au restaurant scolaire.

Les progrès pour 2003 seront précisés en réunion de la " Commission Cuisine " prochainement.

Toutefois, il semble qu'un nouveau " repas bio " soit programmé au printemps... qu'allons nous y découvrir cette fois-ci ?

Nous attendons les remarques et suggestions de tous. N'hésitez pas à nous les communiquer !

Aline GUYONNAUD



Les parents aussi ont apprécié le repas bio

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc... C'est vous qui choisissez.

Les menus sont visés par une diététicienne. Si vous suivez un régime, nous ferons notre possible pour l'adapter. Leur prix est de 6,4 Euros.

Si vos ressources sont inférieures à :

• 6984,30 € (45814 F) pour une personne seule, • 12267,57 € (80470 F) pour un couple,

et si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'invalidité au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé ;

les repas peuvent vous être servis à 2,85 €. Un dossier est à remplir à la Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au 04 66 24 50 09

**CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !
IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04.66.60.26.36.**

N.B : Comme les années précédentes, l'Union Régionale de la Sécurité Sociale Minière accorde une bonification financière aux affiliés faisant appel à un service de portage de repas à domicile. Cette participation varie selon les ressources.

Permanence de G. MONTEIL local de "la Belle Epoque" le 1er et 3ème vendredi matin de chaque mois.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

ALINE GUYONNAUD

AIDE SOCIALE

La loi instituant la C.M.U. a modifié le mode de contribution de la Commune aux dépenses d'Aide Sociale. En effet, même si le versement du contingent communal au Département a été supprimé, pour autant, la Commune n'est pas affranchie de participer au financement de l'Aide Sociale : cette même loi prévoit une diminution équivalente (62.323 € par an), de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.).

INDICATEURS DE PRECARITE

Une analyse portant sur les "indicateurs de précarité" publiée par la D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) (recensement INSEE 1999) permet de situer BARJAC par rapport à certaines données sociales (données établies par canton) :

CHOMAGE :

2 zones concentrent les plus forts pourcentages avec notamment le Nord du Gard, aux alentours d'ALES. Les - de 25 ans sont particulièrement touchés par le chômage et plus particulièrement dans les cantons ruraux. Le plus faible taux se situant à 9,32 %

	GARD	BARJAC
TAUX DE CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE	17,33 %	18,88 %
TAUX DE CHOMAGE DE PLUS 1 AN	7,79 %	8,74 %
TAUX DE CHOMAGE DES - 25 ANS BENEFICIAIRES DU RMI	30,21 %	29,09 %
	6,70	6,12 %

IMPOSITIONS ET REVENUS :

C'est dans les cantons de Villeneuve les Avignon et La Vistrenque que l'on a le plus de revenus. Les cantons cévenols et ruraux ont peu de foyers imposés sur le revenu et ceux qui le sont ont des montants imposables faibles.

POURCENTAGE DES FOYERS FISCAUX NON IMPOSES sur l'ensemble des foyers fiscaux	57,88 %	62,97 %
MOYENNE DES MONTANTS IMPOSES	135 420 F	122 422 F
POURCENTAGE D'ALLOCATAIRES A BAS REVENUS	36,81 %	42,96 %

IMPOSITIONS ET REVENUS :

Le Nord et le Nord-Est du Gard apparaissent comme les plus concernés. Le canton de Barjac se trouve en deuxième position

POURCENTAGE D'AFFECTIONS LIEES A L'ALCOOL ET A LA TOXICOMANIE DANS LA POPULATION	0,17 %	0,38 %
--	--------	--------

L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)

Mise en place depuis le 01 JANVIER 2002, l'A.P.A. est destinée à toute personne âgée d'au moins 60 ans, résidant en France et présentant un niveau de perte d'autonomie. Cette perte d'autonomie est évaluée par une équipe médico-sociale au domicile du demandeur, sur la base d'une grille d'évaluation nationale (grille AGGIR) qui permet de répartir les personnes âgées en 6 groupes, en fonction de l'importance de l'aide nécessitée par leur état.

Ainsi, l'A.P.A. s'adresse aux personnes âgées les plus dépendantes (classées dans les GIR 1-2-3) mais aussi aux personnes âgées moyennement dépendantes (classées en GIR 4), qui vivent à leur domicile ou en établissement d'hébergement ou en famille d'accueil.

Pour l'A.P.A. à domicile, un plan d'aide est

élaboré. Il est établi en tenant compte de l'entourage social et familial du demandeur ainsi que de l'aménagement et de l'équipement de son logement. Il recense les besoins du demandeur et les aides de toute nature nécessaires à son maintien à domicile (aides ménagères, service de portage de repas, téléalarme...). L'A.P.A. sert à financer ces aides et est versée mensuellement sur la base de justificatifs quant à l'effectivité de l'aide apportée.

Des tarifs nationaux fixés par décret, en fonction du degré de perte d'autonomie, déterminent le niveau maximal de l'A.P.A. :

■ GIR 1 : 1090.41 € (7152.62 F)

■ GIR 2 : 934.64 € (6130.84 F)

■ GIR 3 : 700.98 € (4598.13 F)

■ GIR 4 : 467.32 € (3065.42 F)

En fonction des ressources, une participation du demandeur est calculée sur la fonction du plan d'aide utilisé. Cette participation est nulle pour les revenus inférieurs à 634.64 € (6130.84 F)/personne.

Cette prestation est non récupérable sur la succession du bénéficiaire, sur le légataire ou sur le donataire.

Elle est non cumulable avec l'aide ménagère, l'allocation compensatrice pour tierce personne...

Le dossier de demande de l'A.P.A. peut être retiré en Mairie.

Une fois complété, il doit être adressé directement à la Direction Générale du Développement Social et de la Santé - Service Action et Aide Sociales - 10 rue Villeperdrix - BP 7129 - 30913 NIMES CEDEX.

ACTIVITE CENTRE COMM (C.C

COMPOSITION DU CCAS

Elus : LAGORSSE Arlette - CHAULET Edouard - PILOD Jean-Michel
GUELIN René - PELATANT Michèle - GUYONNAUD Aline

Non Elus : EPERANDIEU Gisèle - DUMAS Annette
ARLAUD Christiane - QUET Thérèse

Assistants : Nathalie LONG - Michèle LISLE - Béatrice MALAYGUE

COLIS DE NOEL

C'est environ 106 colis qui ont été distribués par l'équipe du C.C.A.S. aux personnes âgées de plus de 75 ans qui n'avaient pas participé au Repas des Aînés. Tout en apportant un colis rempli de bonnes choses, c'est une occasion de visite aux personnes âgées un peu esseulées, contentes de faire une petite causerie.

BONS D'ACHAT

Une fois de plus, le C.C.A.S a distribué des bons d'achat destinés à apporter un petit supplément de ressources aux plus démunis: 2 bons d'achat de 23 euros chacun pour les demandeurs d'emploi non indemnisés.

SEMAINE DES PERSONNES AGEES

La semaine du 14 au 20 octobre a été celle de la Semaine Bleue destinée aux animations auprès des personnes âgées. L'habituelle programmation au niveau du Canton permet en principe une animation par jour. Cette année, en raison des sinistres liés aux inondations, les Communes de RIVIERES et de ROCHEGUDE ont réservé les crédits de leur C.C.A.S pour les sinistrés.

Pour BARIAC, le mardi a eu lieu l'animation à la Maison de Retraite, le mercredi le loto habituel en partenariat avec " La Belle Epoque " et la Mairie. Le samedi, journée municipale dédiée au théâtre avec des saynètes comiques interprétées par la Compagnie " Gardon le Sourire " de COLLIAS dont les acteurs avaient été lourdement sinistrés ; ils ont fait un effort méritoire pour venir nous divertir en cette Semaine Bleue, leur prestation a ravi tout l'auditoire et l'après -midi s'est terminée par le traditionnel goûter.

AIDE AUX SINISTRES

Pour venir en aide aux sinistrés des inondations de Septembre, l'équipe "C.C.A.S et bénévoles" a apporté son concours en collectant couvertures, linge de maison etc. et en les distribuant tout d'abord dans les communes du Canton, ensuite à GOUDARGUES - COLLIAS - ALES. Elle s'est ensuite mobilisée pour confectionner et vendre des "oreillettes" sur le marché durant deux vendredis. L'aide de 1255 euros a été répartie aux sinistrés des communes du Canton.

Le C.C.A.S. toujours
présent dans les
mouvements de solidarité



UNAL D'ACTION SOCIALE (A.S.)

REPAS DES AINES

Une fois de plus, les Aînés ont été mis à l'honneur lors du repas de fin d'année qui s'est tenu le 15 Décembre 2002.

La salle des fêtes du Château décorée et les tables dressées par les soins des membres du C.C.A.S et les bénévoles ont vu 160 convives profiter de l'excellent menu confectionné par le nouveau Chef de la Cuisine Centrale. Un menu digne des fêtes de fin d'année : Caviar d'aubergine et sa piperade - Queue de Langouste sauce harmonicaïne - Chapon fermier de Barjac façon forestière - Gâteau de légumes 4 couleurs, garniture de nos bois - Plateau de fromages - Bûche de Noël - fruits et chocolats.

L'ambiance était donnée par l'orchestre musette " Corinne et Philippe ". Ce fut une journée très festive dans la bonne humeur générale, avec l'hommage à la doyenne et au doyen et une rose remise à chaque dame par Monsieur le Maire et les messieurs du Conseil Municipal.

Comme chaque année, l'ensemble du personnel municipal a œuvré pour faire de cette journée une réussite ; ils ont été remerciés par les applaudissements des convives. La journée

s'est terminée à la nuit tombée dans la joie et les airs de danse. Mission accomplie pour une nouvelle fin d'année.

Pour éviter les déplacements difficiles et fatigants, les membres du C.C.A.S. et la Municipalité ont offert aux résidents de la Maison de Retraite Saint Laurent, un goûter avec une animation musicale. Tous ont participé et ont apprécié cet avant-goût des fêtes de fin d'année.

Arlette LAGORSSE

Mme Blanche BOULAY, la doyenne du jour



Un moment de joie

ACTIVITE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

ASSOCIATION AMIS SANS FRONTIERES

L' Association " Amis Sans Frontières " a continué ses activités durant la saison 2002. Une vingtaine de tricoteuses se retrouvent tous les 15 jours, le jeudi après-midi, dans les locaux de la Salle du rez-de-chaussée du Château. Le bilan annuel est très positif puisque c'est une trentaine de layettes complètes et un grand nombre de colis divers (vêtements jouets - pull et écharpes etc.) qui ont été remis au local d' ALES pour être acheminés dans diverses Associations selon les besoins. Le reliquat

rejoint la Maison Mère de Villeneuve S/Lot pour l'humanitaire plus lointain.

Après les Inondations de Septembre, les membres de l' Association se sont mobilisés pour venir en aide aux plus démunis. "L'opération pull " a permis d'amener au local d' ALES, 66 pulls de toutes tailles, avec en complément : écharpes, bonnets et chaussettes.

Les bénévoles d'Amis Sans Frontières ont

confectionné des oreillettes qui ont été vendues sur le marché et le montant récolté a été donné aux sinistrés du Canton

Nous avons également participé au Téléthon par la confection et la vente " d'oreillettes " par les adhérentes.

Cette Association est à but humanitaire et a en plus pour vocation de réunir les personnes esseulées de Barjac.

ACTIVITES AUTOUR DU C.C.A.S.

Un certain nombre de Services sont en relation de travail avec le C.C.A.S. pour aider la population :

- permanence de l' Assistante Sociale : 2ème et 4ème Jeudi du mois de 9 H 30 à 11 H 00 sur rendez-vous,
- contact avec la Mission Départementale d'insertion (M.D.I.) pour l'aide à l'insertion des plus de 25 ans,
- permanence de l' Association " La Clède " pour les dossiers d'insertion : 1er et 3ème jeudi matin.

Et bien entendu, le secrétariat de Mairie est présent tous les jours pour tous les problèmes sociaux et autres et fait le relais avec le C.C.A.S.

Ariette LAGORSSE



Barjac et Ste Barbe, fêtés par les retraités mineurs. Gerald Monteil remet un diplôme d'honneur à M. Minto pour 57 ans de fidélité au syndicat mineur CGT

DE L'IMPORTANCE DES RETRAITES POUR LE VILLAGE

En parlant de la défense du système des retraites lors de la cérémonie des vœux, le Maire Edouard CHAULET, sous forme de boutade, déclarait : "les Retraités, c'est -si je puis dire- le secteur le plus actif de Barjac !". En fait, l'impact de la présence des retraités a une importance capitale dans la dynamique et la prospérité qui animent le village depuis plusieurs années.

Les retraités, qu'ils soient autochtones ou d'origine migratoire pour "venir vivre au soleil", sont des personnes qui pour la majorité d'entre elles a vécu l'époque du plein emploi ; ils ont travaillé pratiquement sans chômage pendant au moins 150 trimestres (ou l'équivalence) et jouissent, fort justement, d'une pension à taux plein. Pension qui pour une grande partie est dépensée au village tout au long de l'année.

Pour le commerce local, c'est un fonds de fonctionnement stable, une partie de la trésorerie qui permet de patienter en attendant la saison touristique et les différents temps forts qui la jalonnent.

Mais, outre ces activités économiques de la vie de tous les jours, il y a pour les Retraités qui viennent s'installer et avant même qu'ils ne soient habitants, un investissement considérable qui est celui de leur habitation, que celle-ci soit ancienne ce qui entraîne alors, des dépenses importantes de réhabilitation ou que l'habitat soit neuf et là, c'est tout le secteur du bâtiment qui a la faveur de leurs ordres, du géomètre et architecte, entreprises de terrassement, entreprises générales de travaux, jusqu'aux sociétés d'entretien et de jardinage.

La cause est entendue, sur le plan économique, les retraités sont une partie à "forte potentialité". Au delà des dépenses directes, la part de l'impôt payé par les retraités fait aussi la part belle aux trésoreries locales, départementales, régionales et jusqu'à Bercy.

Un autre aspect de l'avantage d'avoir des retraités, et si possible, encore jeunes au village, c'est leur faculté d'intégration, leur implication dans la vie active, les associations, le tourisme. Leur disponibilité permet à "la machine" de mieux tourner. On les trouve encore avec leurs associations dans des actions solidaires, comme récemment encore, pour les sinistrés des inondations ou les handicapés mentaux, au côté du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). A titre individuel, ils sont présents dans diverses commissions municipales, et même pour quelques uns d'entre eux, concrétisant leur désir de servir, siègent en tant que Conseillère ou Conseiller municipal.

Il nous semble bien réducteur aujourd'hui que dans les discussions sur l'avenir des systèmes de retraites, les paramètres ci-dessus ne soient pas pris en compte. Qui peut dire combien a manqué à l'économie du Canton, la perte du pouvoir d'achat de près de 20 % pour laquelle les retraités mineurs se battent, ainsi que pour la revalorisation de la pension de reversion des veuves ? Vestiges d'une époque éminemment prospère, ceux qui restent sont exemplaires dans la vie militante pour les actions solidaires. Ils sont la preuve que si la retraite est bonne, elle n'est pas forcément oisive et sclérosante. Nous sommes attentifs et partie prenante quand



sept organisations syndicales décident de faire du 1er février, une journée nationale pour le maintien du système par répartition et pour le départ en retraite à 60 ans.

La retraite, ce n'est pas courber l'échine et accepter d'autres CSG ou CRDS, c'est aussi demander un meilleur partage des richesses. Tout le monde sait que les employeurs ont pris du retard dans les taux de cotisations "retraites". Une augmentation des cotisations employeur de 0,37 % par an, pendant les 4 décennies à venir, résoudrait cette quadrature du cercle dont le MEDEF ne veut pas entendre parler, sinon de faire payer les salariés.

Alors, nous, à BARJAC, dans notre quiétude ensoleillée, il faudra prendre le temps, ensemble, de parler haut et fort pour que ceux qui nous suivent ne connaissent pas la dégradation de leur condition par une retraite basée sur l'incertitude boursière des fonds de pension qui est le système, à terme, que nous réserve notre gouvernement à doctrine ultra-libérale.

Il faudra se faire entendre pour que les rencontres à venir entre organisations syndicales et le représentant du gouvernement, François FILLON, soient des rencontres de vraies négociations et non de vagues concertations, car dans ce dernier cas, la nouvelle loi sur les régimes de retraite sera d'inspiration "MEDEF" et risque purement et simplement d'être votée subrepticement, en juillet de préférence, période où la vigilance est moindre et ainsi votée par une chambre dominée par l'UMP, présentée par un ministre qui, déjà, a dit tout le mal qu'il pensait des avantages acquis en 1936 par le Front Populaire et qui selon lui, aurait mis la France en position de faiblesse à la veille de la guerre. Confondant ainsi conquêtes sociales inégalées par le peuple et lâcheté d'une classe politique devenue droitière qui après avoir acclamé Munich, interdit le parti communiste en septembre 1939, sombra dans la défaite et puis majoritairement dans la collaboration avec les nazis.

Notre génération de retraités bénéficie, certes, d'une retraite bien gagnée et qui a, on l'a vu, des retombées favorables pour l'ensemble de la cité. Il nous reste à faire en sorte que ceux qui viennent après nous, conservent de leurs anciens, une idée de gens responsables qui ont sur leur préparer une bonne place au soleil !

Jean TALOUARN

CYCLE DE CONFÉRENCES :

Cycle de conférences :

- Janvier : Barjac en 1630 état des lieux par Laurent DELAUZUN
- Février : La grotte Chauvet par Valérie NOLLES en présence des inventeurs
- Mars : Aux origines du roman policier – de la Bible à Beaumarchais par Roger MARTIN

- Avril : Victor Hugo par M. MARTHA et les élèves du cours théâtre du Lycée d'Alès
- Mai : La mondialisation par Robert CHARVIN
- Juin : table ronde autour de l'agriculture biologique
- Décembre : Foires et marchés à Barjac

- Décembre : Les enjeux du commerce mondial avec un spectacle du Théâtre des Rues " Commerce Amer ".

L'entrée pour ces conférences est toujours gratuite. Notre but est d'offrir un large éventail de sujets sans préjugés, accessibles à tous. Rencontres et échanges sont toujours au rendez-vous.



La Mondialisation par Robert CHARVIN



Victor Hugo par M. MARTHA et les élèves du Lycée d'Alès

CINEMA

Laurent DELAUZUN est maintenant avec Christine SINQUIN derrière le projecteur et aux entrées.

En plus des séances hebdomadaires, deux animations autour du dessin animé, avec " La Fabrique " créateurs de dessins animés gardois et " Folimage " de Valence dont la notoriété dépasse largement les frontières hexagonales.

Toujours tourné vers le jeune public, le cinéma participe à la 1^{er} année de " L'école au Cinéma ". Les enfants des écoles primaires qui désirent participer au dispositif peuvent découvrir et étudier un film par trimestre. En novembre, le cinéma a accueilli les enfants des écoles publiques de Barjac, St Jean de Maruéjols, Bessèges et Molières Sur Cèze. Cette action est menée en collaboration avec le festival " itinérances " et le centre de documentation pédagogique du Gard. Le tarif est de 2,30 € par enfant.

Projection également de " C'est quoi la vie " en prélude à une rencontre avec l'association pour les agriculteurs en difficulté.

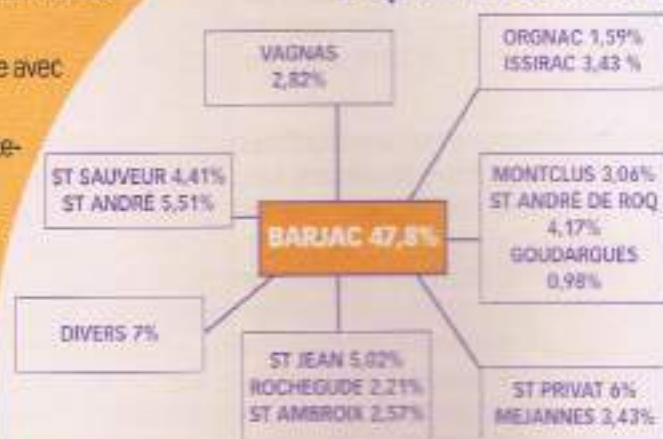
Et puis, il y a votre rendez-vous du vendredi. Nous essayons de maintenir les horaires : 18h15, pour permettre aux lycéens de venir, et 21h.

En 2002 la fréquentation de la salle a été de 3372 entrées pour 75 séances soit une moyenne de 45 personnes par projection. Les tarifs restent inchangés à 5 €.

Ci-après quelques chiffres concernant la répartition géographique des spectateurs.

Michèle PELATANT

Répartition géographique de la population fréquentant le cinéma





Jean VASCA et Robert SUHAS
saluant leur public

CONCERT :

- Jean VASCA, poète et chanteur, " merle moqueur dans un cerisier plein d'étoiles ", est venu de Tharoux nous offrir les œuvres de ses deux derniers CD, complétées par " Amis soyez toujours ces vieilles qui tremblent ".

THEATRE :

- Avec l'Association ACHEFA dans la cour de l'école publique.

EXPOSITION :

- Les salles du château ont accueilli les œuvres de René BESSIERES et Jocelyne PILOD. Nos remerciements à Jean-Michel ANDRE pour son aide précieuse à l'élaboration de la plaquette que chaque foyer a reçu dans sa boîte à lettres. Nous indiquons à tous les nouveaux barjacois que cette plaquette est disponible gratuitement à la Bibliothèque.



Jocelyne PILOD, René BESSIERES, une très belle expo d'été

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les lecteurs

La Bibliothèque comptait 216 adhérents en Décembre, parmi lesquels 186 Barjacois. Nos autres lecteurs nous viennent des communes de Saint Privat de Champclos, Saint-André de Cruzières, Bessas, La Bastide de Virac, Orgnac, Montclus, et Vagnas entre autres. La Bibliothèque n'a cessé d'accueillir de nouveaux inscrits et, le mois de Février 2003 marque le passage au-delà de 240 inscrits !

Les écoles

La Bibliothèque accueille toujours les différentes classes des écoles de Barjac, ainsi que le Centre Aéré. Cette année, nous avons proposé des animations à plusieurs classes de CP/CE et de CM. Ainsi, certains ont pu travailler autour des différents genres de livres dans la Bibliothèque ; d'autres ont étudié le livre dans son ensemble avec les noms d'éditeurs, de collections, les chapitres, les illustrations...

Le conte a été aussi présent car c'est toujours un moment de médiation entre le livre et nos petits lecteurs. Ainsi, certains

ont pu écouter un conte traditionnel " Le violoniste et le château hanté ", avec un vrai château et de vrais fantômes !

Les prêts des écoles et du Centre aéré représentent une grande partie des livres empruntés. Nous continuons donc, à encourager cette démarche qui est une occasion de plus pour les élèves de se familiariser avec les livres, la lecture et plus généralement la culture.

Le fonds

La bibliothèque propose maintenant 4532 documents en prêt, soit un total de plus de 5000 documents, livres de la Bibliothèque Départementale de Prêt compris. Cette offre est, nous l'espérons, la plus large possible mais n'hésitez pas à proposer des titres ou des auteurs car la diversité est un élément essentiel de la Bibliothèque. Nous restons ouverts à toutes les propositions.

La Bibliothèque a rentré dans ses étagères plus de 700 documents achetés ou donnés en 2002. Romans, documentaires, livres jeunesse, romans policiers, romans en gros caractères, bandes dessinées sont

Horaires d'ouverture :
Mardi : 17h à 19h
Mercredi : 10h à 12h / 14h à 17h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h
Samedi : 10h à 12h / 14h à 16h

venus s'ajouter à la collection existante. Nous allons poursuivre cet effort en étoffant le rayon local cette année et les documentaires dans leur ensemble. Sciences humaines, Histoire, Géographie, Art et Poésie et Théâtre : voilà notre champ d'élargissement !

Nous remercions tous les généreux donateurs et rappelons que les dons sont les bienvenus, tant qu'ils respectent les critères essentiels : bon état général, édition de bonne qualité, date d'édition récente, titre absent de nos collections... Renseignez-vous ; si vous possédez des livres que vous ne désirez pas garder, nous pourrions peut-être leur donner une seconde vie. Nous vous rappelons aussi que nous devons faire un tri et qu'il n'est pas à notre charge d'éliminer les livres impropres au prêt que vous pourriez donner.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (SUITE)

Les prêts

Nous avons le plaisir de vous annoncer que 6152 prêts ont été effectués cette année dont : 2933 livres adultes et 3219 livres jeunesse. En constante augmentation, le nombre de prêts est très important et il montre l'appétit de lecture ! Nous continuons donc à autoriser un prêt maximum de 6 livres par personne pour une durée de 1 mois. En ce qui concerne les retards, ils sont peu nombreux et en durée limitée : dans l'ensemble, nos lecteurs sont raisonnables et tout se règle dans la bonne humeur ! Si vous savez que vous allez avoir un empêchement, n'hésitez pas à le signaler !

Les animations

Des contes ont été proposés tout au long de l'année au Centre aéré et aux écoles à différentes dates. Nous espérons renouveler plus souvent ces petits moments privilégiés. Je rappelle que certaines classes ont travaillé sur les différents genres de livres à la bibliothèque, d'autres ont assisté à une présentation de livres pendant leur sortie.



Festival du polar. Les auteurs présents de gauche à droite : Yan de L'ECOTAIS, Chantal PELLETIER, Dominique MANOTTI, Alain RAYBAUD (auteur et organisateur), François JOLY, Lucille DEBAILLE, Francis ZAMPONI

La Bibliothèque s'est associée avec le Conseil Général du Gard et la Bibliothèque Départementale de Prêt pour proposer un spectacle de poésie " Migration " à la salle Regain (Mai 2002). Cette année encore, nous n'hésiterons pas à nous associer avec la Bibliothèque Départementale de Prêt du Gard si la qualité de leur spectacle est tou-

jours de mise. Nous vous tiendrons informés.

La Bibliothèque a renouvelé son engagement pour la Fête du Livre. Ainsi, à l'occasion du Festival du Roman Policier, elle a proposé une sélection de romans noirs et de bandes dessinées noires en association avec la BDP (Fin Octobre). Nous espérons que la Bibliothèque devienne un passage obligé lors du Festival, mais aussi qu'elle donne toujours un panorama du policier à chaque session. Nous essayons de suivre les publications des auteurs invités mais aussi de vous faire découvrir de nouveaux auteurs. Dans ce cadre, vos suggestions sont les bienvenues car un public de lecteurs fidèles au roman policier s'est constitué et nous aimerions bien sûr combler son attente.



Poésie en partenariat avec le Conseil général et la Bibliothèque Départementale de Prêt, "Migration"

Internet et le multimédia

Internet a été très demandé cette année : plusieurs dizaines de connexions ont été faites pour des recherches documentaires, le courrier électronique ou encore des recherches personnelles. Nous nous excu-

sons du retard accumulé pour la réinstallation d'Internet à la suite des orages de l'automne dernier mais celui-ci sera accessible courant Février 2003. L'accès est compris dans l'abonnement, alors n'hésitez pas !

Nous vous rappelons aussi que nous possédons des CD ROMs consultables sur place : l'Encyclopédie Universalis, L'Encarta, L'Atlas Encarta, les grands peintres, le corps humain, etc. Parmi ces produits qui restent consultables à la Bibliothèque, nous avons aussi l'Universalis sous forme papier, le Robert, le Quid et nous attendons une version du Robert où l'historique du mot est rappelé. Renseignez-vous !

Les projets en 2003

• Conte et calligraphie chinoise

2003 a commencé sous le signe de l'écriture avec une animation proposée au Centre Aéré autour de la calligraphie chinoise. Sonia Liska, artiste peintre à Barjac, a ainsi illustré un conte chinois par un travail réalisé sur du papier de riz : certains passages du conte étaient peints, sur d'autres panneaux un travail de collage venait illustrer l'histoire. Roulés sur des baguettes de bambous, les panneaux peints révélaient l'histoire au fur et à mesure du conte sous les yeux des enfants. Ceux-ci ont pu voir des aquarelles et surtout ils se sont initiés à l'art de la calligraphie en découvrant le matériel et en apprenant à l'utiliser : les bâtons d'encre de Chine, les pinceaux à préparer avant de les utiliser, le papier si particulier... Chacun a pu apprendre à réaliser un trait, et à constituer un idéogramme. Cette écriture très difficile et très codée a beaucoup plu aux enfants. Ainsi, les 2 séances du mercredi matin qui leur ont été consacrées, leur ont permis de découvrir une écriture, une civilisation, un art.

Le travail de Sonia a été exposé à la Bibliothèque pendant quelques semaines. Nous tenons à la remercier vivement pour ce travail considérable et bénévole que les enfants et les plus grands ont très apprécié! Merci encore !



Initiation à la calligraphie chinoise

• Stages d'écriture

Cette année, des stages d'écriture sont organisés en partenariat avec l'association l'Art, la Plume et la Culture de St Florent s/ Auzonnet. Une intervenante (auteur, scénariste, réalisatrice) Monique-Marie Faurichon vous propose une séance par mois autour de l'écriture où il s'agit de produire du texte sous une "contrainte joyeuse", seul ou à plusieurs, mais aussi de réveiller, redécouvrir ou entretenir une écriture personnelle. Il s'agit de susciter l'envie d'écrire, élargir son vocabulaire, améliorer ses propres textes et se faire tout simplement plaisir dans un groupe d'amateurs et de passionnés des mots. Les prochaines séances sont fixées aux lundis 10 Mars, 07 Avril, 05 Mai. Renseignez-vous à la Bibliothèque si vous êtes intéressé !

• Expositions

La Bibliothèque accueillera en ses murs plusieurs expositions :

Une exposition de peintures réalisées par les élèves de l'atelier Art Plaisir, dirigé par Anne Flandin, sous le thème de la Féminité s'est tenue jusqu'à la mi-Mars.

Au mois d'Avril, c'est une expo-photo de Jean-Yves Loude, originaire du Cap-Vert, écrivain, scénariste et photographe que vous pourrez découvrir.

Dans cet esprit d'ouverture aux autres et puisque c'est l'année de l'écriture et de l'expression à la Bibliothèque, un projet d'expo de panneaux illustrés par mots et couleurs traitant de la lutte contre le racisme devrait voir le jour avec les ados de Barjac désireux de s'exprimer autour de ce sujet. En jouant avec les mots et les matières, ce serait l'occasion pour eux de donner leur vision de ce thème et pourquoi pas, de le faire partager en proposant l'exposition dans les collèges et bibliothèques du département. Les moyens matériels leur sont proposés, à eux de faire en sorte que ce projet devienne leur projet ! Renseignez-vous !

Pour terminer, sachez que la Bibliothèque est ouverte du Mardi au Samedi et qu'une équipe de bénévoles est prête à vous accueillir. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur travail formidable et leur disponibilité. Ils sont au cœur du fonctionnement de la Bibliothèque ! Merci aussi aux donateurs et à tous ceux et celles qui nous soutiennent.

Christine



LE FESTIVAL CHANSONS DE PAROLES 2002



"Le Lion d'Or". Un superbe lieu. Merci à la famille BRIAND

La particularité du festival Chansons de Parole 2002 a été de lui faire faire un grand bond en avant : une journée de plus et un lieu de spectacle supplémentaire, au Lion d'Or. Et le succès était au rendez-vous. Chaque récital a eu lieu à guichet fermé dans la cour du château (650 places). Nous avons aussi dédoublé les séances de 18 heures du cinéma le Regain et du Lion d'Or avec un égal succès. Enfin, après le spectacle du soir, nous pouvions tous nous retrouver, artistes et public pour "le Bœuf du Lion d'Or".

Evidemment ce succès augmente aussi nos responsabilités pour rester à la hauteur de l'attente de notre public. Le festival 2003 est déjà en préparation et la programmation restera évidemment dans l'esprit des éditions précédentes. Dans son supplément des festivals, Télérama nous présentait ainsi : " Festival Chansons de

Paroles : le plus défricheur ! Barjac s'adresse à ceux qui aiment la parole, les mots lourds de sens, les textes raffinés et les rimes riches. Autant dire qu'il refuse la facilité. Ici, pas de programmation fourretout au gré des tournées des uns et des autres, mais un parti pris rigoureux et osé. Guère de têtes d'affiche donc et beaucoup de talents jeunes ou méconnus. "

L'identité de notre Festival de Barjac est très précise. Le terme même de chansons de paroles est repris dans beaucoup d'articles pour définir cette chanson que nous défendons. C'est devenu un label.

Mais le Festival s'inscrit dans une démarche propre à la ville de Barjac. L'équipe de Chant Libre travaille avec cette exigence de qualité qui fait que notre démarche doit bénéficier aussi à la Commune. Car le Festival c'est un rayonnement indéniable de notre pays vers l'exté-

rieur et c'est aussi un apport important à son économie. Je veux aussi, ici, souligner le courage, voire l'abnégation, de l'équipe, bénévoles et professionnels, qui fait de ce Festival une telle réussite.

Pour terminer, rappelons que cela fait dix ans que le Festival a été créé par la Municipalité de l'époque avec l'aide de Jean Vasca. Aujourd'hui, c'est Jofroi qui en est le Directeur artistique avec la réussite que l'on sait. Et avec Jean Ferrat comme Parrain, nous sommes bien entourés et confiants pour le Festival 2003.

Accueil des artistes, régisseurs, journalistes.

Le festival 2002 a pris directement en charge :

82 nuits d'hôtel ou de chambre d'hôtes
la location de deux gîtes pour les régisseurs (48 nuitées)

Retombées économiques

Le festival c'est aussi : emplois :

- un emploi administratif permanent
- 51 artistes engagés sur le festival
- 17 techniciens engagés sur le festival.

Accueil du public : 4810 billets vendus. Plus de 600 personnes chaque soir dans un village de 1401 habitants.

Plus de 300 personnes prennent "le forfait" (les 5 soirées) ou "la totale" (tous les spectacles) et sont donc présents pendant toute la durée du festival.

Les chambres d'hôtes, les gîtes, les hôtels sont complets des mois à l'avance pour cette période. Beaucoup de festivaliers réservent leur logement d'une année sur l'autre.

De plus, découvrant la région, les festivaliers sont de plus en plus nombreux à louer un gîte pendant deux semaines, pouvant ainsi profiter des autres atouts après le festival. Ils sont également un certain nombre

Foires et Marchés à Barjac

Les foires et marchés à Barjac, anciennement

*P*ierre Albert CLEMENT (1), qui est venu en mars 2002 faire une conférence sur les foires et marchés à Barjac suppose que l'existence de foires remonterait à la présence romaine.

D'après lui, la place privilégiée qu'occupait le prieuré de Saint Laurent de Malhac (situé au pied du Castrum de Barjac), dès le début du premier millénaire, à une intersection importante entre Vallée du Rhône, pays Gabale, pays Helvien et Pays Arécomique le prédisposait à être un lieu stratégique d'échanges commerciaux entre ces différentes régions.

Cette hypothèse pourrait être confortée par la découverte de la voie "Antonine" dont des traces étaient visibles entre Barjac et Vagnas (2).

De son côté, Franck BRECHON, auteur d'une thèse sur l'ancienneté des routes en Vivarais, met en avant l'importance de la création de chemins muletiers à partir du 11ème siècle dans les échanges commerciaux qui vont se développer entre Vallée du Rhône et Massif Central. Il indique donc que les foires n'ont pu se développer, qu'entre le 13ème et 15ème siècle. Par contre, concernant les marchés, il indique la possibilité d'une existence bien antérieurement à cette période.

Par la création de ces chemins, notamment celui de Pont Saint Esprit à Barjac, puis celui allant de Barjac à Luc par Joyeuse, et un troisième allant aux Vans, puis rejoignant la voie Regordane, Barjac deviendra un lieu de passage important dès le 13ème siècle.

La voie Antonine qui, pendant la période de présence romaine était un axe important, puisque reliant Nîmes par Uzès à Alba (Ardèche), capitale des helviens et siège d'un évêché, va perdre de son importance à la fin du haut Moyen Age (avant l'an 1000). Cette voie n'était pas un axe de développement commercial, puisque les biens produits autour de ces zones étaient identiques. Cet axe va donc devenir une route secondaire avec un intérêt moindre pour le commerce dès le 12ème ou 13ème siècle.

Parmi les éléments pouvant confirmer le développement du commerce à Barjac dès la fin 13ème, on peut noter la présence sur Barjac de familles commerçantes et notariales telles que les BERGONHON ou DUPOUX (signe d'activités commerciales importantes). Ce développement du commerce sur Barjac, aura pour conséquence directe une augmentation de la population au cours du 14ème siècle et une extension de la ville hors les murs du castrum antique, en 1379-1380.

Dans les paragraphes suivants, je vais présenter un historique des 19 foires et des marchés de Barjac. Puis, toujours grâce aux registres communaux de délibérations, je vais situer les emplacements utilisés par ces manifestations, ce qui nous permettra de mieux comprendre l'évolution cadastrale. Enfin, je vous présenterai l'étude statistique du livre de compte du vétérinaire GAUTIER pour la période 1912-1917 qui m'a permis de mettre en évidence l'importance de ces foires pour la vente des différentes espèces d'animaux.

Les foires à Barjac.

Dans ce chapitre, je vais donc aborder l'histoire des 19 foires de Barjac.

La première par son ancienneté est celle du 10 août.

La foire (et vote) du 10 août

De toutes les foires ayant existé à Barjac, la foire du 10 août est donc la plus ancienne chronologiquement. Elle se tenait le jour de la Saint Laurent (patron de la paroisse) et elle était intimement liée à la "vote" (ou fête votive) qui se tenait le même jour à Barjac. Depuis quand pouvait-elle exister ? Malheureusement, il n'existe que peu de documents écrits concernant la période antérieure au 16ème siècle.

Dès 1550 (3), lors de "la revue générale des biens du diocèse d'Uzès", si elle n'est pas mentionnée, il est indiqué : "interrogés en quels temps est la foire dudit lieu ont dict qu'il n'y a point de foire ou que c'est une vote le jour de la Saint Laurent au mois d'août". La mention indique donc le lien fort entre la vote et ce qui n'était pas tout à fait une foire.

La première mention écrite de l'existence de la foire du 10 août remonte à 1563 dans une ordonnance signée par le Duc de Montmorency (4).

Ensuite, en octobre 1583, les CADOENE de GABRIAC, coseigneurs de Barjac, établissent une franchise des droits liés à la tenue de cette foire, signe de son existence.

Jusqu'à la fin du 18ème siècle, le lieu de tenue de cette foire, comme les trois autres existantes à cette époque, se limitait à la halle, la place et la fontaine et certainement le long de la rue droite.

Les bestiaux y étaient-ils nombreux ? L'étroitesse des emplacements utilisés semble indiquer que leur nombre était faible.

Une évolution importante semble se dessiner à la Révolution Française. En effet, dans une délibération du 9 août 1790 (5), on apprend qu'à partir de l'année 1791, les foires de la Saint Laurent et de la Saint Valentin (10 août et 14 février) se dérouleront aussi autour de la ville, à savoir: le foiral, autour des avenues de la ville à commencer depuis le couvent des Capucins jusqu'à la fontaine haute y compris l'esplanade, le jeu de Ballon et la rue Saint Michel.

Cette foire était destinée plutôt à la vente des bœufs (306 présences, en moyenne, entre 1912 et 1917) et des moutons (630 ventes en moyenne entre 1912 et 1917).

Pendant cette période (1912-1917), elle n'était plus qu'en 5ème position sur les 15 foires existantes.

Tout au long du 19ème et jusqu'au milieu du 20ème siècle, la foire s'est tenue le jour de la Saint

Laurent et était simultanée à la fête votive du village.

En 1955 (6), le conseil décide de déplacer le jour de cette foire au 2ème lundi d'août. On y apprend dans cette même délibération que la coutume voulait que la fête votive commençât le dimanche précédent pour finir le jour de la foire.

Constatant en 1961 que ce changement avait été préjudiciable à l'importance de cette foire, le conseil municipal décide de redonner la date initiale à cette manifestation.

Les progrès industriels finissent par rendre cette foire quasi inexistante. Les bestiaux sont remplacés par des engins mécaniques et comme la majeure partie des 19 foires de Barjac, elle sera par décision du conseil du 13 décembre 1964 (7), supprimée pour laisser place à partir du premier janvier 1966 à des marchés bi-mensuels.

La foire du 2 novembre

Cette foire, la deuxième par son ancienneté se déroulait le lendemain du jour de la Toussaint.

Tout comme celle du 10 août, elle est mentionnée dans une ordonnance signée par le Duc de Montmorency et datée de 1563 (4), comme une des deux foires de Barjac à cette époque.

Cette foire comme la précédente se déroulait autour de la place centrale, de la Halle et de la place de la fontaine pour la période antérieure au milieu du 19ème siècle.

Par l'étude du livre de compte de Monsieur GAUTIER, vétérinaire à Barjac entre 1912 et 1917, on constate que sur les 15 foires existantes à l'époque elle est la troisième en ordre d'importance avec une moyenne de 1550 animaux présents ce jour.

Jusqu'à sa suppression en 1965, cette foire restera fixe.

La foire du 14 février

Cette foire, quatrième existante dans l'ordre chronologique, a été très certainement créée vers 1739, année où le bail du droit de places est fixé au 13 février (veille de cette foire).



En 1913, plus de 600 bœufs seront présents à la foire du 14 février

La foire du 20 mai

Cette foire, dont on sait qu'elle n'existait pas à la fin du 16ème siècle, est mentionnée lors de l'inventaire des droits et facultés des communautés du Languedoc en 1687 (8).

Jusque dans les années 1830, elle restera cloisonnée à l'intérieur des murs de la ville, tout comme la foire du 2 novembre, et comme cette dernière, elle va perdurer jusqu'en 1965.

Elle avait pour vocation plutôt la vente des moutons et des agneaux. Une étude du livre de compte du vétérinaire GAUTIER indique le nombre important de moutons présents pour cette foire avec une moyenne de 1840 bêtes. Sur les 15 foires existantes à cette époque, elle est la première en nombre d'animaux présents (Chevaux, Anes, mulets, vache, bœufs, moutons, chèvres et porcs) avec une moyenne de 2392 bêtes réparties entre les divers champs de foires, du Pradet, du jeu de ballon et de l'esplanade.

Elle était considérée par les Barjacois comme la plus importante de l'année. À titre indicatif, en 1914, il y avait plus de 3000 bêtes sur les divers champs de foires.



Plus de 2500 moutons présents à Barjac en Mai 1913

Dès 1790, le conseil indique que cette foire se déroulera du couvent des Capucins à l'esplanade par le jeu de Ballon, la rue Saint Michel et la haute fontaine.

Cette foire était spécialisée pour la vente des bœufs, des chèvres et du cochon. L'étude du même livre de compte GAUTIER indique pour la période 1912-1917, une moyenne de 488 bovins (dont 26 vaches) présents.

Comme la plupart des autres foires de Barjac, celle-ci fut supprimée au 1er janvier 1966.

de 1500 à 2002

La foire du 30 juin

Elle est créée en 1840, tout comme celle du 2 octobre.

Pour autant la première demande de création de cette foire en juin date de 1830 (9). Le conseil municipal dans une délibération du 8 mai de cette année indique que "les besoins d'une nouvelle foire à Barjac, dans le mois de juin sont généralement sentis dans la contrée pour le commerce des mules, chevaux, bœufs bêtes à laine, et pour celui des soies et laines". Sous l'égide du baron de LA GORCE, maire de Barjac, il est demandé la création d'une foire pour le 15 juin, aux autorités préfectorales. Le conseil argumente en indiquant, de plus, que "les vers à soie sont finis et que la saison des moissons n'est pas encore commencée".

Cette demande est rejetée par le conseil de préfecture. Il faut attendre 1833 (10) pour que le conseil réitère sa demande pour une foire non plus le 15 juin mais le 22 et la création d'une seconde foire le 4 octobre. Cette demande sera acceptée par ordonnance Royale du 20 avril 1834, mais à des dates ne convenant pas au conseil municipal qui s'en plaint lors du conseil du premier juin 1834, puisque les dates accordées sont celles du 1er juin et du 1er septembre.

Lors de cette réunion, le conseil fait réclamation de cette décision, indiquant pour la foire du 1er juin, qu'elle est située 10 jours après celle du 20 mai qui se déroule chaque année à Barjac, qu'elle tombera toujours à l'époque où la population agricole sera la plus occupée pour l'éducation des vers à soie.

Concernant celle, dont la création est prévue au premier septembre, le conseil indique "qu'elle ne peut pas être plus mal choisie, sachant que ce jour est celui de la foire de Pont-Saint-Esprit. Attendu aussi que le 29 août, il se tient une autre foire à Saint-Jean-de-Maruéjols", le conseil municipal "supplie le gouvernement" de changer les jours des deux nouvelles foires de telle sorte que la première soit fixée du 15 au 30 juin et la seconde du 15 septembre au 5 octobre. En 1838 (11) le conseil n'a toujours pas obtenu gain de cause concernant les dates souhaitées. Il refait une demande pour que les dates soient fixées au 27 juin et au 2 octobre.

Enfin par délibération du conseil en date du 12 septembre 1839 (11) le conseil parle pour la première fois d'une foire au 30 juin, ayant l'aval des communes voisines.

Cette foire est la deuxième dans l'ordre d'importance des foires de Barjac avec pour la période 1912-1917, plus de 2305 animaux présents sur place (dont 429 bœufs et 1546 moutons, il s'agit d'une moyenne). Elle devait aussi avoir une impor-

tance conséquente pour la vente des cocons (de vers à soie) dont c'était la période de production.

Les Barjacois les plus âgés se souviennent aussi avoir vu lors de cette foire, sur la place de la croix blanche, devenue par la suite place du Docteur ROQUES, des "montagnes" d'aîs, dont c'était la période de ramassage.

La foire du 2 Octobre

Cette foire, comme celle du 30 juin, existe depuis 1840.

La première demande concernant sa création date de 1833 (10). Par ordonnance royale du 20 avril 1834, la foire est autorisée le 1er septembre.

Mais, le 1er juin de la même année (10), le conseil municipal de Barjac critique cette date autorisée argumentant qu'elle se trouve être le même jour que la foire de Pont-Saint-Esprit et trois jours après celle de Saint-Jean-de-Maruéjols.

Dans une autre délibération du 12 septembre 1839 (11), le conseil indique qu'il avait fixé la foire au 2 octobre dans l'idée de ne nuire à aucun intérêt acquis, sachant que le 2 octobre précède de 7 jours la foire des vans, qu'il n'est pas possible de supposer que cette nouvelle foire puisse porter dommage à celle des vans qui se tient le 9 du même mois.

Le conseil municipal des vans s'est donc opposé à la date du 2 octobre, demandant que Barjac fixe au 11 octobre sa nouvelle foire.

En réponse, le conseil de Barjac indique qu'il existe une foire à Uzès le 11, et qu'il est inadmissible qu'elle puisse venir en concurrence avec cette dernière. Dans cette même délibération, le conseil redemande l'autorisation de créer une foire au 2 octobre. Demande autorisée quelques mois plus tard.

Sur les 15 existantes entre 1912 et 1917, cette foire est en 7ème position avec une moyenne de 1170 bêtes présentes.

Cette foire n'existera plus à partir de 1966.

La foire du 3 avril

Cette foire, tout comme celle du 23 décembre a été créée en 1866 (29).

La première demande fut faite lors du conseil municipal du premier mai 1853.

Lors de cette réunion, "le conseil :

Considérant que l'augmentation de la population nécessite de nouveaux besoins,

Que les foires existantes à Barjac, quoique très fréquentées sont loin de pourvoir à tous les besoins tant de consommation que des débouchés nécessaires à la vente des produits,

Demande la création de deux nouvelles foires en date du 3 avril et 23 décembre."

Sans réponse favorable, le conseil réitère sa demande pour la création de ces deux foires en 1858, puis de nouveau en 1865.

Cette foire était plus destinée à la vente des chèvres. Une étude du livre de compte du vétérinaire indique qu'en moyenne 108 chèvres étaient présentes lors de cette foire. Tout comme pour la foire des vans du premier avril, il devait aussi s'y vendre des plans d'oignons.

Par comparaison avec celle du 20 mai, elle est de deux tiers moins importante en nombre d'animaux présents sur les champs de foires.

A noter qu'à la création de cette foire le conseil vote une exonération des droits de place, afin d'attirer les vendeurs. Cette option va avoir pour conséquence une baisse de fréquentation des autres foires qui, elles, avaient des droits de places.



Les foires à Barjac.



payants(12), et ce pendant les premières années. Elle sera supprimée un siècle plus tard, en 1965.

La foire du 23 décembre

Tout comme la foire du 3 avril, elle sera autorisée par Arrêté du Préfet du Gard le 30 octobre 1866 (29).

Mais déjà en 1853, le conseil municipal demandait sa création, puis en 1858 et 1865.

Cette foire était spécialisée dans la vente du cochon gras et des poulains avec pour la période 1912-1917 une moyenne de 120 cochons et 96 poulains. Cette foire reste de petite importance avec pour cette période, une moyenne de 646 bêtes présentes sur les champs de foires.

Tout comme la foire du 03 avril, cette foire sera exonérée, pendant les premières années de la taxe des droits de place.

Cette foire a la particularité d'être une des deux à avoir perduré après 1965.

En effet, par décision du 13 décembre 1964 (7) et après consultation des commerçants de Barjac, sur 36 questionnaires rendus, 24 donnent comme souhaitable, la création de marchés bi-mensuels pour remplacer 17 des 19 foires, et le maintien des foires du 23 décembre et du 4ème lundi du mois de juillet (anciennement du 15 juillet).

Il n'est plus fait mention de l'existence de cette foire à partir de 1971.

La foire du 10 septembre

Cette foire est créée en 1873, tout comme celle du 20 novembre. Dans sa délibération du 9 février 1873 (13), le conseil constate la "presque nullité

des marchés de Barjac et d'autre part,

Que par sa position topographique, Barjac se trouve situé sur les limites de l'Ardeche, non loin de la Lozère, c'est une des localités choisies pour servir de point d'union entre les populations montagneuses et celles des plaines,

Que depuis des temps immémoriaux, l'importance des foires de Barjac a été reconnue.

Que les animaux servant à l'agriculture y abondent et que l'approvisionnement pour les animaux de boucherie et les bœufs de labours y amène, non seulement les populations environnantes, mais encore les grandes villes du midi, Alès, Nîmes, Avignon, Marseille, Toulon, Gap, Aix ..."

Cette demande est ensuite acceptée par décision du conseil général du Gard le 20 août 1873 (30).

Elle est plus particulièrement spécialisée pour la vente des " cochons hivernaires", tel que l'explique Pierre Albert CLEMENT dans son livre "Foires et marchés d'Occitanie"(1). Des 15 foires existantes sur Barjac entre 1912 et 1917, elle est celle où les porcs sont les plus présents avec une moyenne de 255 têtes, pour cette période.

Elle est la quatrième dans l'ordre d'importance des foires pour la présence des bestiaux, avec une moyenne de 1264. Elle est toutefois deux fois moins importante que celle du 20 mai, la plus renommée.

Cette foire sera supprimée au 1er janvier 1966, comme 16 autres foires.

La foire du 21 novembre

Créée en 1873 (30), tout comme celle du 10 septembre, elle est une des 6 foires les moins importantes de Barjac en nombre de bêtes.

Toutefois, la vente des ânes, mulets, chevaux et poulains était importante, avec pour la période 1912-1917 une moyenne de 72 mulets et 185 chevaux et poulains présents, chiffres largement supérieurs à la moyenne des ventes, pour les autres foires de Barjac. Les anciens appelaient cette foire, "la foire aux poulains".

Elle sera supprimée au 1er janvier 1966.

La foire du 19 janvier

Elle est créée en 1882, tout comme celle du 15 juillet.

Les raisons invoquées par le conseil municipal dans sa réunion du 12 mars 1882 (14) sont identiques à celles mises en avant pour la création des précédentes foires en 1873.

Entre 1912 et 1917, on constate qu'elle est en 14ème position sur 15, pour ce qui est de la présence des bestiaux, au nombre de 338 en moyenne. Cette foire de petite dimension est exonérée des droits de place jusqu'en 1892.

Il s'agit de la 7ème foire créée depuis le milieu du 19ème.

La foire du 15 Juillet, puis du 4ème lundi de Juillet

Tout comme la précédente elle a été créée en 1882, avec les mêmes raisons invoquées que pour celle du 19 janvier.

Située le lendemain de la fête nationale du 14 juillet, le conseil municipal en 1885 transfère le jour de la fête votive, précédemment existante au 10 août. Cette foire si elle n'avait que peu d'importance pour la vente des bestiaux, vit son notoriété accrue par la venue des manèges et autres manifestations liées à ce type de manifestations.

Dès 1892 (15) la fête votive est de nouveau fixée au 10 août.

En 1961, elle sera déplacée au 4ème lundi du même mois.

Elle fait partie des deux foires qui seront maintenues après 1965 mais ne perdurera que 5 à 6 ans de plus.

La foire du 3 mars

Cette foire est créée en 1887 (31) pour combler un trou entre celle du 14 février et celle du 3 avril.

Dès juin 1884 (16), le conseil municipal fait une demande pour la création d'une foire le 10 mars, rejetée par la commune de Saint-Jean-de-Marjéols. En 1886 (16) le conseil refait une demande pour le 3 mars, surlendemain de la foire de Pont-Saint-Espirit.

Cette foire, pour la période 1912-1917, n'a que très peu d'importance pour la vente des bestiaux, avec une moyenne de 464 bêtes. Seule la vente des Chèvres semble plus importante avec une moyenne de 90 bêtes présentes à la vente, ce jour là.

Elle sera supprimée au 1er janvier 1966 et remplacée par des marchés bi-mensuels.

La foire du 10 puis 8 Juin

Cette foire, tout comme la suivante, est créée en 1902.

La première demande date du 22 avril 1900 (17). Le conseil municipal indique "qu'en raison de l'absence de marché à Barjac, il importe d'augmenter les foires qui sont une source de revenus pour le pays et favorisent l'écoulement des produits agricoles, l'achat et la vente des bestiaux."

Cette date, visiblement mal choisie, sera remplacée en 1913 par le 8ème jour du même mois. L'explication invoquée est que le 10 est le jour de la foire de Montélimar et que par la suite les acheteurs de bestiaux qui viennent principalement de l'Isère, sont retenus ce jour-là à Montélimar, pénalisant les transactions à Barjac. Elle restera la foire la moins importante pour les bestiaux avec seulement une moyenne de 331 têtes présentes pour la période 1912-1917.

Tout comme la plupart des foires de Barjac, elle sera supprimée au 1er janvier 1966.

La foire du 29 avril

Tout comme la précédente, elle est créée en 1902. Elle n'aura d'ailleurs que peu de succès pour la vente des bestiaux, puisque pour la période 1912-1917, elle se trouve en 13ème position sur 15.

Elle sera supprimée en Janvier 1966, comme la plupart des foires de Barjac.

La foire du 20 mars

Il s'agit là d'une des quatre dernières foires créées

sur Barjac en 1925.

Le conseil municipal, dès juin 1921 (18) fait une demande pour la création de ces quatre dernières foires. Il indique néanmoins qu'elles seront exonérées de droit de places, afin de favoriser leur essor.

Elle sera supprimée en Janvier 1966, comme la plupart des foires de Barjac.

La foire du 26 août

Tout comme la précédente donc, elle est créée en 1925. Il s'agit pourtant là de l'amorce d'une période de déclin des foires. Il est certain qu'elles n'auront pas l'importance des foires les plus anciennes du lieu.

Elle sera supprimée en Janvier 1966, comme la plupart des foires de Barjac.

La foire du 16 octobre

Tout comme les deux précédentes, elle est créée en 1925. Henri SOULERIN, dans "L'Armagna de la veillée" n° 5-Année 1968, indique pour cette foire qu'elle avait pour spécialité la vente des chevaux. Je n'ai pour le moment pas trouvé de documents pouvant indiquer cette spécificité.

Elle sera supprimée en 1966 comme la plupart des foires de Barjac et remplacée par des marchés bi-mensuels.

La foire du 8 décembre

Dernière des foires créées à Barjac, elle va exister, tout comme les trois précédentes, 40 ans et n'aura que peu d'importance, si ce n'est, peut-être pour la vente des cochons gras. Elle est supprimée en 1966.

Concernant le déclin des foires sur Barjac, le conseil pour trouver de nouvelles sources de revenus, en Février 1928 (19) va créer une nouvelle taxe sur les cafés les jours de foires seulement, pour empiètement sur la chaussée, au tarif de 5 francs la foire.

En 1931 (19), le conseil municipal, toujours dans un souci d'amener un plus grand nombre de personnes sur les champs de foire pour 8 des 19 foires de Barjac (11 d'entre elles étant considérées de moindre importance), va subventionner à hauteur de 10 % la création d'un service supplémentaire de cars en provenance de Pont-Saint-Esprit et Bagnols-Sur-Cèze, les jours de foires du 14 juillet, 3 avril, 20 mai, 30 juin, 15 juillet, 10 août, 2 octobre et 2 novembre.

L'intérêt dans l'énumération de ces dates, c'est qu'elles reprennent l'ordre donné par l'étude du livre de compte du vétérinaire GAUTIER pour la période 1912-1917. Une exception toutefois, la foire du 14 septembre qui figure en 4ème position, et dont les trajets ne seront pas subventionnés.

Cette observation nous permet d'affirmer, qu'effectivement les foires de Barjac (pour les plus importantes) avaient pour spécialisation la vente des bestiaux.

Les foires à la Brocante et aux Antiquités

Ainsi que les foires traditionnelles s'éteignent, pour les deux dernières vers 1971, Jean TASSY et le comité d'expansion demandent au conseil lors de la réunion du 29 janvier 1972 l'autorisation de création de la première foire à la Brocante et aux Antiquités du 13 au 15 août 1972, pour l'Assomption, (32). L'année suivante, il sera demandé son allongement du 11 au 15 du même mois. Cette manifestation n'a jamais cessé de croître pour devenir dans les années 1990, une des plus grandes foires d'Europe, faisant connaître Barjac bien au-delà des frontières régionales.

En 1977, devant le succès grandissant de cette foire estivale, le comité d'expansion créait une deuxième foire le week-end de Pâques.

Ces foires d'un nouveau genre ont fait ressurgir ce qui fit la réputation de Barjac, depuis le 16ème siècle mais surtout au 19ème siècle : ces FOIRES.

Les marchés à Barjac

L'existence de ceux-ci sur Barjac, remonte certainement à des périodes bien antérieures au Moyen Âge, comme il en est fait mention en introduction. Il est pourtant difficile de donner une période précise à partir de laquelle on les retrouve présents à Barjac. Le premier par son ancienneté est celui du Lundi.

Le Marché du Lundi

Des lettres patentes du Roi Louis XII datées de septembre 1502, indiqueraient l'année de création ou de confirmation des marchés du Lundi et Jeudi à Barjac. Cet acte, dont il est fait mention en 1826, n'a, à ce jour, pas été retrouvé, ni aux Archives

Nationales ou la période 1502-1540 est marquée, ni aux Archives Départementales du Gard.

Il est donc toutefois possible comme on peut le retrouver dans d'autres villes que ces lettres patentes n'aient été promulguées que pour permettre aux différents Rois d'asseoir leur autorité,

et confirmer l'existence de marchés plus anciens.

Existants en 1502, les Marchés du Lundi et Jeudi ne sont plus mentionnés en 1550 (3). De nouveau, on retrouve mention d'un marché le Lundi dans une ordonnance signée par le Duc de Montmorency datée de 1563 (4).

Les foires à Barjac

Le Marché du Jeudi

Tout comme le marché du Lundi, il aurait été confirmé ou établi en septembre 1502, par lettres patentes du Roi Louis XII.

Il n'existe plus en 1550 et 1563. Lors du recensement des droits et facultés des communautés du Languedoc en 1687 (8), il est dit existant mais fort peu fréquenté hormis pendant la saison des Châtaignes, tout comme celui du lundi.

A partir donc de 1687 jusqu'en 1890, il va végéter pour disparaître, très certainement, faute de clients et de commerçants.

Le Marché du Vendredi

Il est créé pendant la seconde guerre mondiale, par décision du conseil municipal en date du 28 décembre 1940 (21). Le maire expose l'opportunité qu'il y aurait "d'établir dans la commune un marché simple d'approvisionnement, qu'il présentera un caractère d'utilité publique pour les habitants de la commune dont une grande partie est composée d'ouvriers qui ne peuvent se procurer que très difficilement les denrées indispensables à l'alimentation."

Le maire indique que ce marché facilitera aussi l'écoulement des produits de la ferme et permettra aux agriculteurs de les vendre à un prix plus rémunérateur et facilitera l'application des décrets de taxation des prix.

Par ces motifs donc, il est décidé d'établir un marché simple d'approvisionnement qui se tiendra le vendredi de chaque semaine.

Ce marché ne semble avoir existé que peu d'années.

Après une quinzaine d'année d'inexistence, le conseil municipal lors de la réunion du 13 décembre 1964 (7) décide de supprimer 17 des 19 foires, pour les remplacer par deux marchés bimensuels, les 1er et 3ème vendredi de chaque mois. La décision sera effective au 1er janvier 1965.

Par décision du 1er mars 1966 (22) le conseil décide d'établir l'emplacement des forains pour la période du 1er mai au 31 octobre sur la place de l'esplanade et du 1er novembre au 30 avril sur la place Charles GUINET (autrefois appelée Jeu de Ballon). Ces marchés sont encore existants en 1971, puis vont quasiment disparaître. Vers 1980, sous l'impulsion de Louis RAYMOND, entre autres, il va devenir hebdomadaire et prendre l'importance qu'on lui connaît actuellement.

Emplacement des Foires et Marchés à Barjac

Antérieurement à 1789, les 4 foires de Barjac étaient situées autour du centre ancien, tout au moins pour ce qui est des marchands forains. Je n'ai pour le moment pas trouvé trace d'archives indiquant l'emplacement éventuel d'un champ de foire à l'extérieur des murs de la ville, pour cette période.

Une délibération du 9 août 1790 (23) indique que "les quatre foires se tiennent toujours dans le même quartier de la ville au préjudice des autres, il serait utile que cet avantage fût partagé avec tous les autres quartiers".

Suite donc à cette demande, venue de 30 "citoyens actifs", le conseil décide que les foires de la Saint Laurent (10 août) et de la Saint Valentin (14 février) se tiendront autour de la ville de Barjac, savoir le Foiral depuis le couvent des capucins jusqu'à la fontaine haute y compris l'esplanade, le jeu de ballon et à la rue Saint Michel.

En 1833 (24), on apprend que la fontaine du jeu de ballon doit être réparée, pour la raison qu'elle est

située au centre de la foire. Les bestiaux sont donc parqués à cet emplacement qui, à l'époque, était étroit (moins de trois mètres).

Les premières modifications de la structure du centre ancien de Barjac sont directement liées à l'essor des foires de Barjac. En 1838 (25), pour permettre un meilleur accès à l'esplanade, le conseil décide d'acheter les maisons BONNAURE et FAVAN situées sur la place de la fontaine afin de les détruire, pour rendre la place plus marchande et l'esplanade plus agréable. Il décide aussi la construction de l'escalier dit "à fer à cheval" situé face à la porte basse de la ville. Cette construction, effective après 1840, avait pour objectif de favoriser l'accès à cette esplanade jusque-là enclavée.

En 1846, l'esplanade étant devenue un emplacement trop petit, le conseil propose au baron Gaston de MONTFÉRÉ, propriétaire de Ribauts un échange entre un bois communal situé à Gourdon et une bande de terrain située au jardin de la Lisette, afin d'élargir la rue servant aux bestiaux

les jours de foires. Cet échange indique une volonté du conseil de l'époque d'étendre la capacité d'accueil des champs de foires.

Ensuite en 1855, le conseil, toujours dans ce même but, se propose d'acheter les terrains situés à l'intersection de la rue Saint Michel, du jeu de Ballon et de la route départementale n° 1 (maintenant appelée rue des Glycines). Ce projet ne verra le jour qu'en 1857-58. Cet emplacement ainsi que toute la descente du jeu de ballon (élargie) sera par la suite réservé aux bêtes à laine.

Cette même année la commune demande à Jean Baptiste LOCHE de pouvoir louer un terrain lui appartenant proche du Lion d'Or afin d'y parquer les bœufs et bêtes à laine qui sont de plus en plus nombreux. Il s'agit là de la première mention du Pradet qui deviendra par la suite en 1862 propriété de la commune sous le nom de Foiral ou champs de Foires.

En 1877 (26) le conseil décide de la construction d'une bascule publique qui sera située en limite du

de 1500 à 2002

foiral et dont la bâtisse est encore visible actuellement.

En 1927, Le champ de foire du Pradet est clôturé par 83 poteaux en ciment de 1,20 mètre de hau-

teur, et 2 câbles situés à 30 et 60 cms du sol (27). Ils resteront en partie existants jusqu'à la création du camping municipal du Pradet vers 1964 (28). Des sanitaires sont d'ailleurs construits, à cette

époque, adossés à la bascule publique.

En 1966, lorsque le conseil municipal supprime 17 des 19 foires de Barjac le foiral du Pradet est donc déjà transformé en camping.

Conclusion sur les emplacements des Foires

Les Foires de Barjac ont pris au cours du 19ème et 20ème siècle une importance si grande qu'elles ont permis une transformation du centre ville avec la réalisation de l'escalier en fer à cheval à la terrasse, la percée de la place de la fontaine (ouvrant la mairie sur l'esplanade), création de la place Saint Michel (appelée maintenant Joseph COMTE), élargissement du jeu de Ballon jusqu'au Capucins, mais aussi la réalisation de la route appelée maintenant Jean TASSY, qui permettait un accès au champs de foires du Pradet plus facile, et enfin la création de ce champ de foire.

La foire, comme activité économique, a donc permis toutes ces transformations encore visibles actuellement.



Les claies où sont parqués les bœufs et moutons sur le champ de foire

Le livre de compte de Cyprien Gautier vétérinaire à Barjac

	Chevaux Poulain	Anes et Mulets	Bœufs	Moutons	Chèvres	Porcs	Moyenne du nbs total d'animaux	Classement
23 Décembre	96	20	140	250	19	120	645	11
21 Novembre	185	76	160	312	19	151	903	10
2 Novembre	33	25	266	938	42	240	1544	3
2 Octobre	24	18	259	630	37	202	1170	7
10 Septembre	28	15	397	558	32	255	1285	4
10 Août	40	32	322	630	29	200	1253	5
15 Juillet	19	15	267	550	32	226	1109	8
30 Juin	49	34	443	1546	42	185	2299	2
10 puis 8 Juin	6	5	63	204	25	29	332	15
20 Mai	23	24	218	1840	62	217	2389	1
29 Avril	9	8	109	220	41	103	490	13
3 Avril	24	17	202	532	108	152	1035	9
3 Mars	12	7	131	192	89	133	564	12
14 Février	34	25	488	325	100	252	1225	6
19 Janvier	7	7	67	140	12	105	338	14

Ce sont donc les bestiaux qui ont fait la réputation des foires de Barjac, une étude du livre de compte des foires de Barjac entre 1912 et 1917 tenu par Cyprien GAUTIER, vétérinaire nous montre qu'elle en a pu être l'importance.

La présence d'un vétérinaire lors des jours de foires de Barjac a été rendue obligatoire par l'article 39 de la loi du 21 juillet 1881. Elle ne sera appliquée à Barjac qu'à partir de 1888, ces frais étant à la charge de la commune. Ce vétérinaire

était donc chargé de l'inspection sanitaire des animaux amenés aux foires. Cyprien GAUTIER déjà vétérinaire à Barjac sera chargé de cette mission jusqu'en 1917, année de son décès.

Son livre de compte a été précieux pour une meilleure connaissance de la présence animale sur les foires.

Le tableau ci-joint met en évidence toutes ces spécificités.

En conclusion, cette recherche historique sur les Foires et Marchés à Barjac permet de mieux connaître ce que fût une partie du passé commercial de Barjac. Elle ouvre d'autres possibilités de travail sur les métiers ayant rapport avec ces activités, notamment le "courratage" devenu postérieurement à la Révolution Française le Poids et mesures ou bien le préposé aux droits de places, source de revenus importants pour la commune. Certains commerces notamment les Auberges et cafés se sont aussi fortement développés, grâce à cette présence (il en existait à la fin du 19ème siècle plus de 15).

Il est utile de rappeler que ce passé commercial, en dehors d'ailleurs de l'existence de ces foires est à l'origine de ce qui fait l'originalité de la ville de Barjac, son architecture Renaissance. En effet, la plupart des édifices de caractère de Barjac ont été construits et aménagés par des familles enrichies grâce au commerce.

Laurent DELAUZUN
Archiviste communal



Sources et bibliographie

- | | | |
|--|--|--|
| (1)- Voir "Foires et marchés d'Occitanie" de P. A. CLEMENT Presses du Languedoc-1999 | (10)- BB 22, page 121 et 160, AM Barjac | (24)- Matrice cadastrale 1 à 540, AM Barjac |
| (2)- (bôme militaire découverte en 1865 par Léon ALLEGRE). | (11)- BB 23, pages 3 et 22, AM Barjac | (27)- BB 29, page 315, AM Barjac |
| (3)- C 1321, Archives Départementales du Gard (AD 30) | (12)- délibération du 07 novembre 1869, BB 24, page 106, AM Barjac | (28)- BB 31, page 399, AM Barjac |
| (4)- HH 1, Archives Départementales du Gard (AD 30) | (13)- BB24, page 139, AM Barjac | (29)- Arrêté du préfet du Gard du 30 octobre 1866 dans "Recueil des Actes administratifs- 1866", page 401, AM Barjac |
| (5)- BB17, page 518, Archives Municipales de Barjac (AM Barjac). | (14)- BB 25, page 117, AM Barjac | (30)- Décision du conseil Général du Gard du 20 Août 1873 dans "Recueil des Actes administratifs- 1873", page 673, AM Barjac |
| (6)- BB 31, registre de délibérations municipales, AM Barjac. | (15)- BB 26, page 125, AM Barjac | (31)- Arrêté du préfet du Gard du 18 septembre 1887 dans "Recueil des Actes administratifs- 1887", page 457, AM Barjac |
| (7)- BB 31, page 485, registre de délibérations municipales, AM Barjac. | (16)- BB 25, pages 166 et 202, AM Barjac | (32)- BB 32, page 361, AM Barjac |
| (8)- C 2992, Archives Départementales de l'Hérault (AD 34). | (17)- BB 27, page 395, AM Barjac | |
| (9)- BB 21, page 80, AM Barjac | (18)- BB 29, page 207, AM Barjac | |
| | (19)- BB 29, pages 333 et 392, AM Barjac | |
| | (20)- BB 23, page 2, AM Barjac | |
| | (21)- BB 30, page 24, AM Barjac | |
| | (22)- BB 32, page 49, AM Barjac | |
| | (23)- BB 17, page 517, AM Barjac | |
| | (24)- BB 22, page 120, AM Barjac | |
| | (25)- BB 23, pages 12 et 13, AM Barjac | |

Credits Cartes Postales :
R. SALICIS, Mons,
remerciements à Madame TASSY.

Laurent DELAUZUN reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Il se met aussi à votre service pour toute aide à la lecture de vos documents les plus anciens. Il recherche enfin toute photo ancienne de groupes (écoles, filatures, école de musique, ...), concernant Barjac et son histoire.



à avoir acheté une maison à Barjac, à la restaurer et à solliciter les artisans du coin.

Rayonnement international

Le rayonnement international est incontestable: artistes français, belges, suisses, québécois, italiens, espagnols, grecs, ...

Un public venant aussi des pays limitrophes et ...des articles de journaux (annonces ou critiques) dans les journaux étrangers (voir presse annexée)

Jean-Michel BOVY

LE FESTIVAL VU PAR LA PRESSE

Chansons de Parole, le plus défricheur

Barjac s'adresse à ceux qui aiment les mots lourds de sens, les textes raffinés et les rimes riches.

Autant dire qu'il refuse la facilité. Ici, pas de programmation fourre-tout au gré des tournées des uns et des autres, mais un parti pris rigoureux et osé. *Télérama / FRANCE*

Barjac : le bonheur permanent

La soirée finale, sur le thème "Chanson et utopie", regroupait une douzaine d'artistes...

Magnifique soirée, orchestrée par Jofroi et placée sous l'égide d'une phrase de Moustaki, se détachant en grosses lettres sur les murs du vieux château de Barjac: "Je déclare l'état de bonheur permanent !" Ce qui, l'espace d'un soir, ne semblait plus du tout utopique. *Marc Robine, Chorus / FRANCE*

Un festival "pas comme les autres"

C'est la chanson à hauteur d'homme, un lieu de résistance pour ceux qui veulent encore chanter du "sens". Un festival de chansons de plus ? Ou un festival "pas comme les autres"? *Chansons de Parole* est peut-être, tout simplement, une manière de fêter la chanson. C'est à dire de chanter la vie. *Jacques Vassal, Politist / FRANCE*

À Barjac, la chanson tient parole sur des voix de traverse.

Hors show-biz, Barjac, c'est une bouffée d'oxygène dans l'été des festivals.

François Doré, Midi Libre / France

Un festival original, pointu et résistant qui fait ressembler Barjac pendant trois jours au fameux village gaulois d'Astérix. La Gaule étant occupée par les grandes maisons de disques.

Jean-François Bourgeot, Midi Libre / FRANCE

Des utopies nécessaires

Ce festival de chansons ne finit pas de nous étonner par la variété et la richesse des thèmes proposés au public.

Oleg Tchehovitch, La Marseillaise / FRANCE

Un festival essentiel

La France a bien besoin de ce genre de festival, car la présence de la chanson française qui se respecte, sur son principal relais qui serait la radio, est nettement inférieure à celle qu'on trouve ici, au Québec.

Solange Lévesque, Le devoir / CANADA

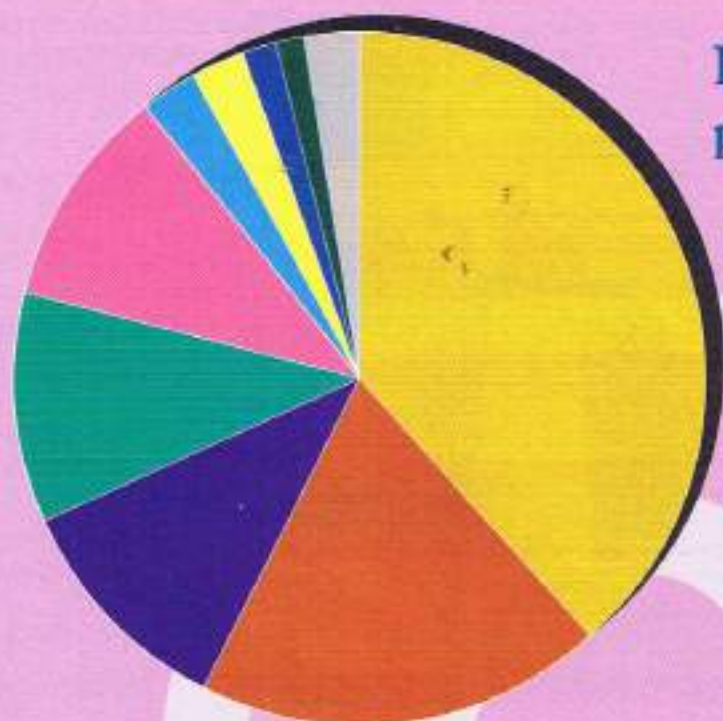
Barjac en toutes libertés

Ces chansons et ceux qui les chantaient nous ont fait du bien partout, au cœur comme au corps, à l'âme comme à l'intelligence ; les choses seront désormais différentes.

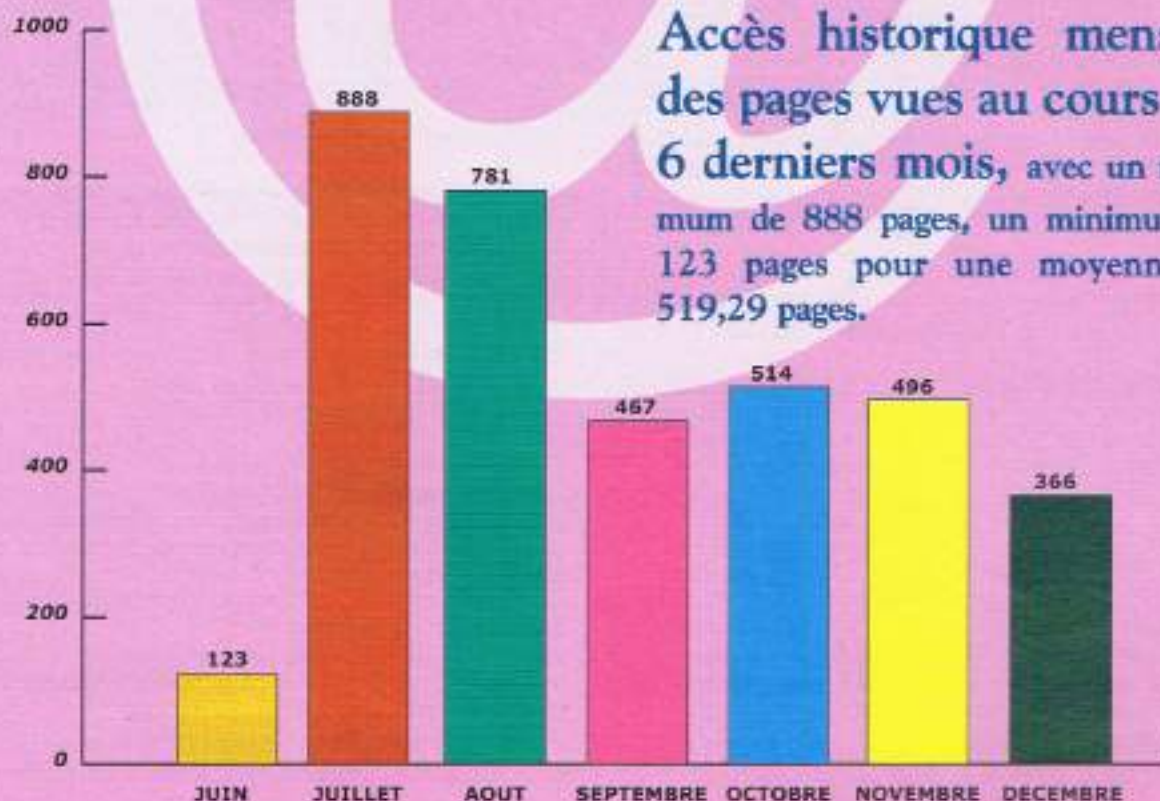
Francis Chenot, Une autre chanson / BELGIQUE

INTERNET

Répartition des pages vues par origines géographiques



France	: 38,35%
Adresse IP	: 19,06%
US Commercial	: 10,84%
Network	: 10,73%
Belgium	: 10,34%
Switzerland	: 2,64%
Netherlands	: 2,50%
United Kingdom	: 1,60%
Germany	: 1,32%
Reste	: 2,63%



Accès historique mensuel des pages vues au cours des 6 derniers mois, avec un maximum de 888 pages, un minimum de 123 pages pour une moyenne de 519,29 pages.

ENFANCE ET JEUNESSE

SERVICE MUNICIPAL SPORT JEUNESSE

La volonté municipale de développer les activités de loisirs en faveur des enfants et des jeunes, en appliquant une politique tarifaire permettant l'accessibilité au plus grand nombre, a été affirmée par l'engagement d'un partenariat avec la C.A.F. En effet, des objectifs sur 3 ans ont été dégagés pour le développement du Centre de Loisirs été, mercredi, petites vacances, accueil périscolaire, club ados, foyer des jeunes. Cet engagement s'est matérialisé par la signature cette fin d'année, d'un " Contrat Temps Libre " conclu avec la C.A.F. Il permettra un cofinancement à hauteur de 60 % de l'effort financier supplémentaire de la Commune lié à ces nou-

velles activités ou à l'amélioration de celles existantes.

Le premier Centre Aéré du 21ème siècle a fonctionné du 8 juillet au 23 août, bon nombre d'enfants de 4 à 11 ans se sont relayés au Centre Aéré municipal.

Jérôme LOUART a dirigé l'équipe d'animation qui était composée de Sylvie BRISSON, Marie-Claire AYMARD, Marie-Claude VINOLO (employées municipales) et de Claire PELATANT, animatrice BAFA, surveillante de baignade et Annabel ELDIN, animatrice BAFA.

Comme chaque année, les enfants ont pu

partir en mini-camps. Le premier se déroula à l'Armoiré à Anduze et le second à Vassieux en Vercors.

De nombreux travaux manuels, jeux sportifs ont été proposés ainsi que d'excellentes sorties (Aéro-City, la Bouscarasse, la Bambousseraie, le zoo de Peaugres, Amazonia) et également tous les mercredis, nous faisons des activités avec Vacancesport (parcours aventures, spéléo, escalade...)

Un goûter et une exposition photo ont été organisés par les enfants pour clôturer le Centre Aéré 2002 avec les parents.

MERCREDIS ET PETITES VACANCES



Centre aéré 2002

L'année 2002 a accueilli encore plus d'enfants au sein du centre de loisirs. Sylvie BRISSON et Delphine GAGNE, nos animatrices ont proposé des programmes diversifiés et des sorties de fin de mois attrayantes (nougathèque de Montélimar, journée neige à la Croix de Bauzon, musée de la femme et de l'enfant, équitation, mine témoin d'Alès, patinoire de Montpellier, seaquarium du Grau du Roi, cinéma Regain de Barjac...)

Les enfants sont pris en charge de 8 heures à midi et de 13 heures 30 à 18

heures, avec la possibilité de prendre le repas de midi. Les activités débutent à 9 heures et se terminent à 17 heures.

Jérôme, Sylvie et Delphine restent à votre disposition pour d'éventuels renseignements.

Cette année un projet environnement a vu le jour, les enfants ont été sensibilisés

au problème du tri sélectif. Pour cela, ils ont visité la plate-forme de compostage de Barjac et une ferme bio à Aujac.

Projet " Environnement " au centre de loisirs 5/11 ans (15 mai au 15 juin)

Pendant plus d'un mois, tous les mercredis, les enfants du Centre de Loi-

sirs municipal ont travaillé sur un projet intitulé " la terre un être vivant à protéger ". C'est dans le cadre des journées de l'environnement, que nos jeunes ont mis en place une exposition au château à partir de leurs travaux et de l'aide précieuse de " NATURE ET PROGRES GARD ".

Cette exposition fut présentée aux écoles de Barjac puis au public le samedi 15. bravo au Centre de Loisirs pour ce projet passionnant et très instructif.



CLUB ADOS

Le club ados du centre de loisirs accueille les jeunes de 12 à 17 ans pendant toutes les vacances scolaires (petites et grandes).

Au programme : initiations sportives l'après-midi et activités socio-culturelles le matin. Une trentaine de barjacois ont participé à ces animations en 2002

Trois séjours à thème ont été organisés durant l'année, au total 21 jeunes y ont participé:

- Séjour ski à Vassieux en Vercors (12 pers.)
- Séjour voile à Valras plage (12 pers.)
- Séjour sur le canal du midi (8 pers.)

De plus un club de tennis de table fonctionne toute l'année le vendredi soir de 17 à 19 heures. Il accueille une quinzaine de jeunes pour une activité de loisir.

Séjour ski Vassieux en Vercors



Séjour voile Valras

Tennis de table, remise des prix



CROSS DES ECOLES PRIMAIRES

Le deuxième cross des écoles primaires s'est déroulé le samedi 15 mars, il était organisé par la Commission Sports et Loisirs en collaboration avec le Comité des Fêtes.

Sur un parcours simple et très court, les enfants ont pu mettre facilement en pratique les séances d'endurance dispensées par Jérôme LOUART, éducateur sportif municipal dans le cadre de l'EPS.

Le traditionnel Carnaval occupa sans problème les enfants le reste de la journée.

PROJETS 2003

Du 3 au 7 mars
Séjour ski à MEAUDRE / AUTRANS

Du 26 au 30 avril
Mini-séjour Centre de Loisirs,
pour les 5/11 ans

Juillet/Août
Centre aéré et Club Ados estival
pour les 4/17 ans

Du 21 au 25 juillet
Séjour voile (grau du Roi)
pour les 12/17 ans

Du 18 au 22 août
Séjour pleine nature pour les 12/17 ans

Samedi 13 septembre
Cross des écoles primaires
Forum des associations

Samedi 25 octobre
Deuxième Grand Prix jeunes
de karting, pour les 12/17 ans

Vendredi 5 et samedi 6 décembre
Théléthon 2003

T JEUNESSE



Initiation au Base ball avec les ados

CHALLENGE DE KARTING

Une quinzaine de jeunes et adultes ont participé au 1er grand prix de Barjac de karting organisé sur la superbe piste du Pôle Mécanique à ALES.

Comme de vrais compétitions automobiles, les concurrents ont dû passer par des essais libres chronométrés avant d'accéder aux demi-finales puis à la finale.

Après deux heures de course, le podium 2002 de ce premier grand prix Jeunes de Barjac s'établissait comme ceci :

1er	Miloud EL MARAHI	1'13.826
2ème	Léo AGAPITOS	1'14.124
3ème	Loïc MOYSON	1'14.595

Rendez-vous est pris pour le deuxième Grand Prix, prévu le samedi 25 octobre 2003.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

en milieu scolaire

Les écoles primaires de Barjac bénéficient de l'intervention de Jérôme LOUART dans le cadre de l'EPS.

Tous les enfants de classes de CP à CM2 peuvent ainsi découvrir ou se perfectionner dans des disciplines comme la gymnastique au sol, les sports d'opposition, l'athlétisme, les sports collectifs, les jeux de raquettes ou la course d'orientation.

Jérôme intervient 2 heures par semaine, dans chaque école, le lundi à l'école publique et le vendredi à l'école Saint Laurent.

MISE A DISPOSITION D'UN EDUCATEUR SPORTIF

AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Quatre associations sportives ont bénéficié de l'intervention de Jérôme LOUART, éducateur sportif municipal en 2002 :

Football : ES Barjacoise : tous les mercredis de 14 à 17 heures de janvier à juin

Tennis : Tennis Club : tous les mercredis de 18 à 19 heures de janvier à juin

tous les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30 de septembre à décembre

Tir à l'arc : Arc Club de Barjac : tous les mardis de 17 à 20 heures de janvier à juin

tous les mercredis de 15 à 18 heures de septembre à décembre

Multi sports : association des jeunes Sapeurs pompiers : tous les samedis de 16 à 17 heures 30 de janvier à juin.



Challenge de Karting 2002 - Pôle Mécanique

GARDERIE MUNICIPALE

C'est un service gratuit offert par la municipalité de BARIJAC.

Cette garderie accueille les enfants âgés de 2 à 12 ans qui sont scolarisés à BARIJAC en donnant priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

Elle est ouverte à partir de 7 heures 45 le matin jusqu'à 8 heures 50 et de 16 heures 30 à 18 heures 15 après la sortie des classes.

Elle est encadrée par Delphine GAGNE et Marie-Claude VINOLO.

CENTRE DE SECOURS 2002

L'année 2002 s'est achevée avec la validation du projet de réhabilitation lourde des locaux au sein du conseil d'administration du SDIS du Gard, dossier lancé par la municipalité dès 1999.

Les travaux, coordonnés par la SEGARD, devraient débuter durant l'été 2003 et durer environ 6 mois.

Nul doute que cet investissement, important, permettra aux populations d'être mieux secourues à travers le renforcement et donc la pérennisation de ce service public.

Côté personnels, le CIS est en légère diminution, puisqu'il passe de 42 à 35 sapeurs pompiers, dont 3 professionnels, 1 méde-

cin et 2 infirmiers.

Pour le matériel, l'arrivée en 2002 d'un troisième engin de lutte contre les incendies permet désormais d'assurer plus sereinement les secours.

Voici, détaillée par commune et par type, les missions réalisées en 2002

	VSAB	SECOURS ROUTIERS	FELIX URBAINS	FELIX FORETS ET ERPU	DISPOSITIFS PREVENTIFS	OPS DIVERSES	ACTIVITES DE SERVICES	TOTAL
BARJAC	147	9	5	11		74	2	248
BESSAS	7	1	3	1		1		13
FONS/LUSSAN			1	2		2		5
ISSIRAC	6			4		6		16
MEJANNES	2	1				3	22	29
MONTCLUS	10	3		2	1	24		39
RIVIERES	14		1			13		28
ROCHEGUDE	11	4		1		22	1	39
ST ANDRE DE CRUZIERES		1						1
ST JEAN DE MARUEJOLS	41	10	2	4		23		80
ST PRIVAT DE CHAMPGLOS	27	3		2		9		41
ST SALVEUR DE CRUZIERES	13	2	1	1		4		21
THARALIX	1	1				25		27
AUTRES COMMUNES	8	2	1	5	97	30	111	254
TOTAL	287	37	14	33	98	236	136	841

VSAB : secours à victimes à domicile, sur la voie publique, accidents de travail, accidents de loisirs.

SECOURS ROUTIERS : accidents de la circulation.

FELIX URBAINS : feux d'habitations, de cheminées, de locaux divers, de conteneurs à ordures, de véhicules.

FELIX FORETS ET DE L'ESPACE RURAL ET PERI-URBAIN : feux de broussailles, garrigues, fûches, dépôts d'ordures et

forêts.

DISPOSITIFS PREVENTIFS : opérations liées aux risques feux de forêts (groupes d'interventions, vigies, patrouilles d'alerte, vols de reconnaissance) et aux phénomènes météorologiques exceptionnels (groupe d'interventions prédisposés dans la zone à risques).

OPERATIONS DIVERSES : sauvetages ou mises en sécurité de personnes, protections de biens, sorties pour prévenir un

accident, destructions d'insectes, inondations, sauvetages d'animaux, balisage voie publique, contrôles des points d'eau.

ACTIVITES DE SERVICES : formations, visites de prévention, entretien mécanique, réunions de services, manœuvres utilitaires spécialisées.



Téléthon 2002. En compagnie des Pompiers de New-York et de Baltimore

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS



2ème forum des Associations

L'événement le plus marquant de cette année 2002 sur le plan sportif est bien-sûr, la rénovation des courts de tennis. Cette rénovation d'un montant de 388 000 Francs H.T.(59 150 €) a bénéficié d'une subvention de 116 400 Francs (17 745 €) du Ministère de la Jeunesse et des Sports, placé à l'époque sous la direction de Madame Marie George BUFFET.

Deux tranches de travaux ont été programmées, la 1ère durant l'intersaison a vu la réfection des courts et la création d'un terrain d'entraînement, le tout en béton poreux du plus bel effet. La 2ème tranche prévue pour 2003 ou 2004 consistera à la création d'un club house avec vestiaires et salle de réunion, financés eux aussi à 30 % par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ces aménagements décidés en concertation avec les membres du Tennis Club font l'unanimité de tous. Ainsi, ce Club dyna-

mique et volontaire peut continuer sa constante progression.

Les footballeurs n'ont pas été oubliés. En effet, le réengazonnement du terrain a été effectué, là aussi, à l'intersaison, pour la somme de 2700 €.

De quoi permettre à l'E.S.B. d'être à la hauteur de ses ambitions.

La pose d'un panneau de basket, la création d'un petit parcours de jogging permettront ainsi au complexe sportif " Pierre PASCAL " d'être un outil de détente et de loisirs sportifs à destination de tous.

2002 a vu également le début de la réhabilitation de l'ancienne décharge municipale en terrain d'entraînement extérieur pour le Club de tir à l'arc. La 1ère salve de travaux a consisté au nettoyage et au nivellement du terrain, à la plantation d'une vingtaine de cèdres. La création d'une butte de sécurité et l'apport de terre afin de permettre

une revégétalisation du site compléteront ces aménagements.

Il ne restera plus alors à nos valeureux " Guillaume Tell " qu'à faire vivre ce lieu.

A noter aussi cette année, la course pédestre organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique dans le cadre de la fête de fin d'année. Cette épreuve de 10 km à travers le vieux village et une traversée originale du château ainsi qu'un circuit dans les bois communaux a emporté l'adhésion de tous les coureurs présents. La Municipalité mettant à disposition personnels et matériels afin de participer à sa façon au succès de cette manifestation.

Dans la même lignée, le traditionnel cross des Ecoles a remporté un franc succès.

Le Judo Club s'est également mis en valeur cette année, tant

par ses brillants résultats lors des diverses compétitions, que lors des inondations de septembre dernier. La salle de sports de la rue Basse ayant été sinistrée sous plus d'un mètre d'eau, ils n'ont pas hésité à participer activement à sa sauvegarde et notamment les 4500 € de tatamis que la Municipalité venait d'acquérir. Merci Mesdames, Messieurs les judokas !

La Municipalité a participé également à la création d'un circuit de VTT acrobatique avec la mise à disposition d'un engin de terrassement et de son conducteur. Ce circuit basé à l'Hôtel du Mas de Rivet et inauguré par Eric BARONE, Champion de la spécialité, verra les adhérents du Club Ados s'initier à cette nouvelle discipline. Une convention d'utilisation entre la Municipalité et l'Hôtel du Mas de Rivet a été signée en ce sens. Un bel exemple de coopération !

Bruno DIVOL

ACTIVITES ASSOCIA

COMITE DES FETES

Natifs du Haut-Jura, mon épouse et moi résidons à BARIAC depuis 1996 à Montchamp.

Notre but étant de faire rapidement partie de la vie associative, nous nous sommes engagés dans le Comité des Fêtes, chose que je connaissais, l'ayant pratiqué pendant 12 ans avant mon arrivée au pays.

J'ai avec moi une formidable équipe de bénévoles, autant féminine que masculine, avec qui il est très agréable de travailler, mais il y a



Par un beau jour de carnaval

COMITE DES FETES EN VOYAGE



encore des places à prendre. Venez nous rejoindre !

Pour cette année 2002, nous avons organisé ou participé à 9 manifestations. Venez nous encourager sur nos journées festives et nous essayerons encore de mieux faire.

Pour mon intégration au village de BARIAC, je pense que je suis en bonne voie car on ne me dit plus : " bonjour Monsieur ", mais " salut Marcel " et cela me ravit !

Marcel ARNAUD
Président du Comité
des Fêtes

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Barjac et Saint Privat de Champclos est géré par une association loi 1901. Il a pour missions (définies par la loi du 23 décembre 1992) l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion du territoire dont il a la charge. A ces trois missions s'impose celle de coordination touristique locale. Le financement de son fonctionnement est assuré par les subventions (mairie de Barjac, mairie de St Privat de Champclos et Conseil Général) ainsi que par les cotisations de ses adhérents au nombre moyen de 150.

L'Office de tourisme accueille dans ses locaux, en moyenne, 20000 personnes par an. Il édite ou participe à l'édition de documentations touristiques concernant son territoire, la vallée de la Cèze et aussi le département. Il travaille en étroite collaboration avec les autres offices de la vallée de la Cèze (huit au total), avec son Union départementale et le Comité départemental du tourisme du Gard.

Les deux grands projets pour 2003 sont la mise en place d'un site Internet et le développement de la destination touristique " vallée de Cèze ".

TIVES BARJACOISES

ECOLE DE MUSIQUE

"Les Enfants de Barjac"

Comme chaque année, notre école de musique a fait sa rentrée la première semaine d'octobre.

Cette année, nous avons ouvert l'école avec 42 élèves les plus jeunes ont 4 ans et les plus âgés ont plus de 70 ans.

L'enseignement des instruments à vent se fait autour des cours individuels de trompette, clarinette, saxophone, flûte. Celui des instruments de rythmique se fait avec des cours individuels de batterie et les instruments à corde sont représentés par les cours individuels de piano, guitare et violon (Classe ouverte en octobre 2003).

L'enseignement du langage musical se fait par groupe et 4 niveaux différents suivant l'avancement des connaissances et du sol-fège.

Une classe d'ensemble d'une heure regroupe tous les musiciens pour apprendre à écouter les autres et à jouer en harmonie.

Une classe d'éveil musical pour les petits (de 4 à 7-8 ans) fonctionne le vendredi soir.

De plus, depuis quelques mois le conseil de l'école suit le projet du regroupement des écoles de musique du haut Gard qui va regrouper administrativement six à huit écoles (environ 300 élèves). L'école de Barjac restera à Barjac mais tous ce qui est bulletin de salaire des profs, déclarations, subventions etc. se fera en commun.

Je voudrais aussi souligner le climat amical et positif qui enthousiasme ces jeunes musiciens dès qu'ils commencent à jouer. Ces notes sorties de l'instrument attirent les voisins ou les amis, mêlent les générations dans la joie et la fête et font aussi oublier le tracas quotidien.

Pour tout renseignements n'hésitez pas à contacter le président Jean TAULELLE au 04.66.60.23.05 ou le trésorier Alain COSTE au 04.66.24.55.96



Pour le Téléthon

HARMONIE "LES ENFANTS DE BARJAC"

" Sonnez différents instruments, jouez trompettes ; voici l'an nouveau !

Que résonnent les douces chansons où chacun rêve ce qu'il y a de plus beau ! "

Petits musiciens en herbe peut-être Mélina, Marc ou Loïs née le 04/01/2003.

Vous musiciens, continuez à nous enchanter.

Déjà 10 ans de Présidence au sein de l'harmonie et ça n'a pas été toujours facile !

Omniprésents à toutes manifestations dans le village.

Tony BRAMS nous a fait l'honneur de jouer quelques morceaux pour la clôture le samedi soir du Téléthon 2002.

Musicalement vôtre, chers musiciens.

La Présidente Marie France SARRAZIN

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE

BARJAC vient de perdre son école de football, cette année, cela est dû en partie par un manque d'effectif dans les catégories de jeunes et d'un manque de dévouement de certains parents. Cette décision fut très difficile à prendre mais nécessaire pour prouver que " l'assistantat associatif " n'est pas l'objectif d'un club.

L'E.S. Barjac espère de tout cœur que l'avenir se fera sous de meilleurs hospices : C'est primordial pour la survie du football (sport populaire par définition) à BARJAC. Au niveau des seniors, l'E.S.B. a engagé deux équipes malgré le pessimisme de certains, les détracteurs ont la réponse à leurs interrogations : la motivation des dirigeants et responsables du club ainsi que la prise de conscience des jeunes du village ont permis de maintenir ces deux équipes seniors.

Notre souhait le plus cher pour la saison prochaine : Retrouver notre école de football.

Le Président, Cyril GILLES

TENNIS CLUB DE BARJAC

A Barjac, le père Noël se déplace en raquettes

Pour la quatrième année consécutive, l'effectif de l'école de tennis augmente. En effet, le développement des activités liées aux jeunes joueurs reste une priorité pour le club. Ainsi, après de très bons résultats obtenus par certains d'entre eux au cours du dernier tournoi jeune de Barjac (3ème édition: Trophée Haribo), deux équipes minimales et cadets participent à partir de février au championnat du Gard.

De plus, grâce à la création d'un court de mini tennis homologué FFT et à la réfection des courts effectuée par la Municipalité de Barjac, tous les enfants peuvent pratiquer leur sport favori dans de très bonnes conditions.

D'autant plus que l'équipe enseignante constituée d'Audrey Sarrazin (mini tennis), Dédé Ribard et Jérôme Louart, supervisés par Gilles Rey (moniteur d'état) s'efforce d'être le plus disponible possible auprès des enfants mais aussi des parents.

Ainsi, afin de récompenser l'ensemble des enfants de l'école de tennis pour les progrès qu'ils ont effectués aux cours du premier trimestre, le Tennis Club leur a offert

une séance de cinéma (Regain) pendant les vacances de Noël.

Concernant l'intégration de nouveaux adultes, le club a mis en place depuis plusieurs années, des cours d'initiation (Bernard Bouchaut et Gilles Rey) et des entraînements (Gilles Rey) adaptés aux niveaux de jeu de chacun. Preuve de la réussite de ce développement, le club a inscrit cette année, 4 équipes adultes (2 féminines et 2 masculines) dans les championnats du Gard.

Même si les objectifs sportifs des membres de ces équipes sont différents, chacun éprouve du plaisir à jouer. La bonne ambiance qui règne au sein du club en est la preuve. Le club fait confiance aux capitaines Cathy Ville, Pascale Leriverend, Nicolas Gagne et Olivier Molko pour maintenir cet état d'esprit afin de poursuivre les compétitions dans les meilleures conditions possibles.

Bruno BORIE



Les jeunes raquettes

ACTIVITES DU TENNIS

CLUB DE BARJAC :

- Lundi et jeudi soir : entraînements adultes compétition
- Mercredi après-midi : mini tennis (enfants de 5 à 7 ans)
- Mercredi et samedi après midi : école de tennis (jeunes de 8 à 16 ans)
- Mardi soir et Samedi matin : entraînements adultes débutants

ASSOCIATION RANDO-CEZE LA MARCHÉ, CELA VOUS TENTE ?

Alors, chaussez-vous, sac sur le dos et rejoignez-nous !

RANDO-CEZE vous invite: venez tester notre accueil, notre ambiance et nos rythmes :

- le mercredi: sorties entre 10 et 12 km, quelquefois plus mais sans grande difficulté qui sont toujours appréciées.

Participation: entre 15 et 30 participants.

De nouveaux animateurs font preuve de créativité dans la recherche de sentiers et lieux intéressants, parfois insolites.

- le dimanche: entre 20 et 25 km avec des dénivelés entre 600 et 1000 mètres.



Ces randonnées attirent des randonneurs plus chevronnés, recherchant une certaine difficulté.

Rando-Cèze a été sensibilisée par les inondations du mois de septembre et par solidarité, a reporté le randonnyée pédestre d'automne au 4 mai 2003 à Barjac. Une journée festive au grand air à prévoir d'ores et déjà sur votre calendrier!!!

Le programme du 1er trimestre 2003 est disponible dans le hall de la Mairie ou à l'Office du Tourisme.

A bientôt sur les chemins...

La présidente, Jeanine Canto

TIVES BARJACOISES

CLUB TAURIN "EL TORINO"

Le lundi 20 mai 2002, le Club entouré de tous ses membres ainsi que des amis, a fêté ses 10 ans.

En effet, le Club a été fondé le 13 mai 1992 par un groupe d'amis qui voulaient faire partager leur passion de la bouvine aux habitants de BARJAC.

Au fil des années, des manifestations ont été organisées dont la plus importante est le week-end taurin début août qui attire énormément de monde grâce aux abrivados-bandidos et la messe en provençal célébrée par l'Abbé SAINT-PIERRE.

Pour 2003, les manifestations prévues sont :

- samedi 29 mars : pièce de théâtre
- samedi 19 avril : bal de Pâques
- jeudi 29 mai : ferrade
- lundi 14 juillet : foire aux chevaux
- 1er, 2, 3 août : week-end taurin.

Toutes les personnes qui voudraient participer à la vie du Club El Torino seront les bienvenues et peuvent contacter le Président : Jérôme SARRAZIN ; 04.75.38.66.00.



La messe provençale



Abrivado Bandido



La Belle Epoque en Andorre

CLUB LA BELLE EPOQUE

L'année écoulée a été parfaitement réussie pour toutes les activités du Club la Belle Epoque. Mais s'il en est une où l'ambiance règne le plus, c'est bien celle des voyages de plusieurs jours, le dernier était en Andorre et le prochain sera en Italie. Notre Club a encore de beaux jours devant lui...

Le Bureau

ASSOCIATION "LES ARBOUSIERS RAYONNANTS"

Mairie de BARIAC -30430 -BARIAC.
L'Association " Les Arbousiers Rayonnants " a été créée à l'initiative de certains employés de la Résidence Saint-Laurent à BARIAC (30) et grâce à l'implication au sein du Bureau de deux résidentes, Mesdames LUGIN Renée et RAOUX Henria.

Cette Association a pour but de sortir les résidents de leur monotonie quotidienne, en leur proposant diverses animations (chants, koto, conteur, etc.). Des activités manuelles leurs sont proposées régulièrement, ainsi que la rédaction d'un journal " Le Petit Barjacols ".

Avec la création de cette Association, les résidents pourraient, par petits groupes, faire des sorties, retourner pour certains sur les traces de leur passé et pour d'autres, visiter la région.

Mme. PRADON Sylvette, Présidente.



ON COINCHE AU CLUB DE L'AMITIE

Les joueurs les plus accros de la belote ont décidé au mois de mars 2001 de créer le club de l'Amitié. Les concours de belote à la coinche se tiennent tous les vendredis à 14 heures au château, salle de l'Esplanade.

En alternance avec les joueurs de Saint-Sauveur-de-Cruzières et Vagnas, ont lieu des tournois à la mêlée tous les quinze jours et belote interclubs tous les mois. Plus de quarante beloteuses et beloteurs se retrouvent ainsi afin de savourer leur passe-temps favori. Le président du club est Pascal Baeza. Renseignements au 0466245117 et au 0466245311.

LA SECTION CANTONALE DE L'UNION FEDERALE DU GARD DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Toujours une grande solennité



Son existence n'est officielle que depuis quelques dizaines d'années, mais par la volonté et l'abnégation de quelques bénévoles qui en étaient les piliers, son existence officielle, mais non moins efficace prend effet peu de temps après la première Guerre Mondiale.

Son rôle :

- laisser regrouper tous les Anciens Combattants (14/18 - 39/45, ex prisonniers de guerre, anciens F.F.I., F.F.L., Indochine, Corée, Algérie, Tunisie, Maroc, missions extérieures.)
- laisser aux vestiaires les convictions diverses et ne penser qu'au droit des Anciens Combattants, tous les Anciens Combattants.
- Maintien du devoir de mémoire entre génération du feu.
- Maintien des commémorations patriotiques pour honorer les Anciens Combattants morts au service de la patrie, toutes générations confondues.
- Défendre le droit à réparation pour tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dans la limite de nos modestes possibilités, aider ou conseiller les Anciens Combattants et Victimes de Guerres pour

la constitution de dossiers les concernant (demande de carte, demande de retraite d'Anciens Combattants, demandes diverses...)

Quelques cérémonies qu'il n'est pas superflu de rappeler :

- 1er dimanche de mars : hommage aux martyrs du hameau des Crottes - LABASTIDE DE VIRAC
- 19 mars : 41ème anniversaire du cessez le feu en Algérie (1962)
- Dernier dimanche d'avril : journée du souvenir de la déportation.
- 8 mai : 58ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne (1945)
- 18 juin : 63ème anniversaire de l'appel du Général de GAULLE (1940)
- 23 août : 59ème anniversaire de la libération du Gard (1944)
- 5 octobre : hommage aux martyrs du Puits de Célas.
- 11 novembre : 85ème anniversaire de l'Armistice (1918).

Notre souhait : que les jeunes générations à venir, n'aient pas à subir des situations douloureuses pour allonger cette liste.

Association LASCIA FARE MI-CHŒUR ET ORCHESTRE DE BARJAC

Le nouveau Chœur et Orchestre de Barjac compte dans son répertoire des œuvres de musique classique et chants sacrés. L'objectif de notre chef de chœur, Fabrice DERHI, est de permettre à des néophytes, sans formation musicale mais amateurs du "beau chant", d'accéder au "bien chanter" par un parcours initial bien conduit.

C'est ainsi qu'après deux ans de répétitions, Fabrice nous a amenés le 8 juin 2002 à notre premier concert en l'Eglise de Barjac où nous avons interprété le "Requiem de Mozart".

Ont suivi ensuite les concerts aux Temples d'Uzès du Bouquet, à la Cathédrale d'Alès et à l'Eglise d'Aubenas.

Pourquoi ne pas nous rejoindre de septembre à juin tous les lundis à 20 h 30 salle des Tentures au Château de Barjac ?

A partir de février, une répétition supplémentaire nous réunit une fois par mois avec l'Orchestre pour préparer les futurs concerts.

Au programme, cette année :

La Symphonie des Psaumes d'Ygor Stravinsky

La Pavane de Gabriel Fauré

Trois courtes œuvres de Maurice Ravel

Et en prévision, un concert début Juillet à Barjac proposé avec le Concours de la commission culturelle.

TIVES BARJACOISES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'Association des Parents d'Élèves est très active pour participer à la vie scolaire des enfants, en collaboration avec les Enseignants.

Elle organise diverses manifestations avec notamment, les lotos et la fête de fin d'année. Les fonds récoltés lors de ces occasions, permettent de financer des achats de petits matériels selon les besoins des institutrices, des sorties ou des animations en faveur des enfants.

Sorties ou animations déjà réalisées durant cette année scolaire 2002/2003 :

- visite du musée des sorcières à MONTCLUS et de la grotte de la forestière :

classes maternelles,

- visite du musée P.A.B. à ALES et de l'Aven d'ORGNAC : classe CE2-CM,
- arbre de Noël,
- participation au TELETHON 2002.

Sorties à venir :

- futurocope (avec la participation de la Mairie) : classe CE2-CM,
- pour les autres classes, les choix seront faits lors de l'Assemblée Générale du 14 Février 2003.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- loto de printemps : dimanche 30 MARS 2003,
- fête de l'école : dernier week-end de JUIN

2003 : c'est la manifestation majeure qui marque la fin de l'année scolaire. Tout le monde fait de son mieux pour qu'elle soit la plus attrayante et conviviale possible, avec au programme :

- le spectacle des enfants, - le concours de boules, - le repas dansant, - la course pédestre : 2ème édition " Les foulées du Barjaques ", - la remise des Prix aux enfants entrant en 6ème, - et en clôture, l'apéritif et la soirée grillades.

C'est avec beaucoup de plaisir que les parents sont présents à toutes ces manifestations, pour la plus grande joie des enfants.

La Présidente **Martine DARPHEUIL**

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT

L'école Saint Laurent au fil de l'année 2002

Les élèves du CM à la rencontre des élus

C'est avec beaucoup d'intérêt pour leur commune et son fonctionnement que les enfants se sont rendus en Mairie pour poser diverses questions au premier magistrat de leur village... Une leçon d'éducation civique sur le terrain dans un climat très convivial où chacun était heureux de repartir avec une casquette portant l'emblème de Barjac!

Janvier 2002

La classe de neige à Saint Léger les Mèlèzes pour tous les élèves des classes primaires. Grâce à l'aide financière de l'APEL, aux subventions de la Mairie et du Conseil Général cette semaine à la neige aura été d'un coût modéré pour les familles.

Ce séjour riche en activités ne laissera que de bons souvenirs dans l'esprit des enfants.

Mars 2002.

Le théâtre à l'école

Les élèves du CE et du CM ont accueilli un

comédien dans leur classe: Monsieur Victor qui leur a parlé de son métier .

Une représentation donnée devant un public très nombreux de parents venus applaudir leurs enfants a marqué l'aboutissement du projet théâtre mis en place depuis le début de l'année scolaire. Un goûter offert par l' APEL clôturait cet après-midi récréatif.

Printemps 2002

Un espace nature sous les chênes, au fond de la cour, a été aménagé par les parents. Les enfants peuvent s'initier à " l'art architectural " pendant les grosses chaleurs du mois de Juin.

Juin 2002

Première kermesse dans la cour de cette nouvelle école.

Un spectacle haut en couleurs toujours apprécié des parents pour terminer l'année scolaire

avec la traditionnelle remise des prix aux élèves du CM2 par Monsieur le Maire et son adjoint Bruno Divol. Des remerciements particuliers lors de cette soirée à l'éducateur sportif Jérôme Louart que la Mairie de Barjac met à la disposition de l'école le vendredi après-midi.

Noël 2002

Les enfants de la Maternelle saluent la venue du Père-Noël devant leur école.

Toujours débordant de générosité (grâce à l' APEL) son arrivée n'est pas passée inaperçue, car c'est avec un vieux camion, la benne chargée de cadeaux qu'il a fait son entrée dans la cour de l'école.

Kermesse Juin 2002



CLUB ASTRO ANTARES

Le Club Astro Antares se propose de faire découvrir l'astronomie par des prestations publiques. Pour 2002, nous avons effectué six sorties tout public :

- Au mois de Février à St PRIVAT DES VIEUX, où nous avons fait de l'observation visuelle et aussi de la vidéo projection sur grand écran des formations lunaires saisies sur le vif.

- Toujours à St PRIVAT au mois d'avril pour la "journée des œufs de Pâques", nous avons montré le soleil aux enfants au travers de nos télescopes.

- Au mois de Mai nous avons présenté, en observation visuelle, le rassemblement planétaires (Mercure -Vénus -Mars -Jupiter - Saturne) la prestation s'est effectuée à CORBES.



- C o m m e chaque année au mois d'Août nous organisons "la Nuit des Etoiles".

-Le 12 Octobre, pour la première fois avec la collaboration de la Mairie,

nous avons exploré le ciel à Barjac. Nous avons pu montrer aux nombreux participants la Lune et ses cratères, les planètes Jupiter, Saturne, etc. Pour les plus courageux, ils ont observé les objets du



ciel profond : galaxies, amas d'étoiles, nébuleuses, et passages de satellites ainsi que le passage de la station Internationale (ISS). La soirée s'est terminée sur les environs de deux heures du matin dans une très bonne ambiance.

Au mois de Décembre, nous avons réalisé une conférence sur le système solaire ayant pour titre "planètes de feu, planètes de glace" pour l'Université Populaire.

Pour l'année 2003, nous avons le plaisir de pouvoir proposer nos prestations à BARIAC et c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons les Barjacois et leurs voisins.

Sur le site de l'ancienne carrière, route d'Ornac (accès flêché), le SAMEDI 05 JUILLET 2003, l'association " CLUB ASTRO ANTARES " vous propose de découvrir l'astronomie en 2 parties. De 15H00 à 19H00, plusieurs activités pour les enfants et les adultes sont proposées sur différents thèmes. A 21 H 00, vous découvrirez le ciel à

travers plusieurs télescopes (la lune, les planètes, les amas, les galaxies... J). L'entrée pour l'après-midi est de 2 € par personne, la soirée est à 2 € également et pour les enfants de 6 à 12 ans, l'entrée est de 1 €. Une buvette est à disposition pour les boissons fraîches et chaudes. Pensez à apporter votre petite laine !

ASSOCIATION ART-PLAISIR

L'association est une association Barjacoise qui regroupe une cinquantaine d'adhérents pratiquant la peinture ou le chant.

C'est au château que se trouve l'atelier et que se font les répétitions. C'est aussi au château qu'à lieu tous les ans fin mai l'exposition des peintures de l'année, un apéritif réunissant pour le vernissage les artistes et leurs amis.

La chorale, elle, s'est produite à l'église de Barjac en juin, puis s'est exportée à Uzès en juillet et Alès en novembre.



En 2003 les artistes seront toujours sur le pont, venez les rejoindre.

Anne FLANDIN

Les enfants au Téléthon



TIVES BARJACOISES

ACTIVITES DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE ST JEAN/BARJAC

EN 2002

Conférence le samedi 9 novembre 2002 à la salle des tentures au château de BARJAC. Organisée par l'Eglise Protestante St Jean/Barjac en partenariat avec la Mairie.

Thème : "Les protestants à Barjac de 1560 à la révolution" par Laurent DELAUZUN archiviste communal. Ce sujet de l'histoire a rassemblé une salle comble, intéressée par le passé du village.



EN 2003

CULTE PROTESTANT: Tous les dimanches à 11 H au temple à St Jean PASTEUR: François KRIEGER tel 04.66.24.40.37

Une conférence (ou spectacle) au château en novembre un samedi soir.

Une rencontre amicale et fraternelle ouverte à tous une fois par mois salle du troisième âge au château (partage biblique avec le pasteur). Une visite hebdomadaire le mercredi à la maison de retraite ST Laurent.

Un stand biblique sur le marché de Barjac.

CHORALE "COL CANTO"

C'est avec joie que nous nous retrouvons autour de notre dynamique chef de chœur, Fiona GIBSON, tous les jeudis pour partager le plaisir de chanter.

Avec un répertoire très varié, nous participons à environ 5 ou 6 concerts dans l'année. Ces concerts sont gratuits ou réalisés au profit d'associations de bienfaisance.

Si vous voulez intégrer la chorale, n'hésitez pas à venir nous écouter. Les répétitions ont lieu au Château de Barjac, salle des Tentures, tous les jeudis à 20h30 hors congés scolaires.

Contact:

Marie-Pierre BRUSSELLE : 04.66.24.59.54

Muriel GUELIN : 04.66.60.21.80

U.C.I.A.P.L.

Union des Commerçants Industriels Artisans et Professions Libérales de BARJAC et SAINT-PRIVAT de CHAMPCLOS.

Selon la loi de 1901, notre association sans but lucratif met en valeur les profession-

nels adhérents, en organisant des manifestations et en publiant des tracts, agendas et affiches.

Notre association est financée par les cotisations de ses adhérents, les subventions de la Chambre de Commerce d'Alès, du Conseil Général et la Mairie de BARJAC.

En 2003, nous organiserons :

La Fête des Mères le Week-end du 24 et 25 Mai 2003. La Foire aux Greniers le samedi 31 Mai 2003.

La Fête de la LAVANDE et de l'OLIVIER le Dimanche 13 Juillet 2003

La Foire aux Potiers le Jeudi 24 Juillet 2003 en décembre 2003 l'animation commerciale des Fêtes de fin d'année.

Cette liste pourra être complétée et enrichie en fonction des orientations du bureau qui se mettra en place après l'assemblée générale du 5 Février 2003.

Mais n'oublions jamais, vos achats créent les emplois et services de notre commune. Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, Très sincèrement.

Pour le bureau de l'U.C.I.A.P.L.

Brigitte BONNEFIN

La Présidente

FNATH

Fédération Nationale des Accidentés et des Travailleurs et des Handicapés Groupement du Gard

SECTION DE BARJAC

ACTIVITÉS DE LA SECTION.

La Section de Barjac assure une permanence à Barjac, tous les 2ème vendredi de chaque mois, de 10 h 00 à 11 h 00 Salle de la Belle Epoque du Château de Barjac. Excepté les mois de juillet et août.

Mme LASHERMES, Mr ZHENER et Mr AUGIER s'occupent de la section.

Au cours de cette permanence, nous encaissons les cotisations des adhérents. Nous sommes à la disposition pour établir des dossiers administratifs que certaines personnes ont des difficultés à remplir. Chaque adhérent peut bénéficier des services juridiques. Nous sommes en relation permanente avec le bureau départemental à Alès.

Nous présentons notre Mutuelle complémentaire santé. Elle a la particularité d'accepter toute personne quel que soit son âge ou son degré de handicap.

Une fois par an, nous organisons une assemblée générale, avec les responsables départementaux.

La FNATH en Assemblée Générale



TELS SONT LES ARTICLES QUI ONT ETE RECUS EN MAIRIE SUITE A NOTRE DEMANDE AUPRES DE TOUTES LES ASSOCIATIONS.

ETAT DES SUBVENTIONS ET PHOTOCOPIES

Subventions Photocopies			Subventions Photocopies			Subventions Photocopies		
■ COMITE DES FETES			■ POMPIERS : Section Cadet	229		■ Espoir Cycliste Nimois -		
Subvention	6.098	710	■ TENNIS CLUB	1.220	365	Course du 8 mai	610	
Reversement droit de			■ CHASSEURS SANGUIERS	114		■ CHANT LIBRE -		
place fête foraine 2002	2.287,50		■ MEDAILLES	38		Organisation Festival	9.147	2940
■ E.S.B	2.744	70	■ UCIA et PL			■ CHORALE - COL CANTO	152	789
■ ECOLE DE MUSIQUE :	6.098		Subvention	442	466	■ Les Barjaqueries	1.524	500
■ HARMONIE			Reversement droits de place			■ CADIR concours résistance	152	
"LES ENFANTS DE BARIAC" :	1.067	100	foire aux grenier -			■ Club Astro Antares Journée		
■ CHASSE	259		foire à la lavande	640		observation du ciel	150	
■ CLUB BOULISTE	1.220		■ RANDO - CEZE	152	1555	■ Comité paroissial	90	
■ CLUB La belle Epoque	152	863	■ Syndicat Exploitants Agricoles			■ Judo	340	
■ ANACR	74	496	■ SPORTS PLAISIRS	305		■ Arc Club	478	
■ UFAC	38	424	■ ART PLAISIR	305	402	■ Club de l'Amitié	395	
■ DEPORTES	8	25	■ RASED	60		■ FNDRP	160	
■ MUTILES	38		■ R.P.O	534	190			
■ FNACA	38		■ AMIS SANS FRONTIERES	305		TOTAL	44845,50	18434
■ MINEURS RETRAITES	152	500	■ EL TORINO	1.220	50			
■ POMPIERS : AMICALE	381		■ OFFICE DE TOURISME	6.860				

3049 € ont été versés pour les travaux d'investissement de la Cooperative Céréalière BARIAC-BOLLENE

PRET GRATUIT DES SALLES COMMUNALES

RESERVATIONS DES SALLES POUR DES ACTIVITES REGULIERES

SPORT PLAISIR - CHATEAU
JEUDI : GYM

ART PLAISIR
Ancienne Classe maternelle au Château
LUNDI : PEINTURE et DESSIN
ET 1 FOIS PAR MOIS LE LUNDI, MARDI,
MERCREDI ET JEUDI
LUNDI : CHORALE

ARC CLUB - CHATEAU
MERCREDI : TIR A L'ARC
VENDREDI

ECOLE DE MUSIQUE
ECOLE PUBLIQUE
MERCREDI : COURS DE MUSIQUE
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

LES ENFANTS DE BARIAC
ECOLE PUBLIQUE

CLUB LA BELLE EPOQUE
SALLE CLUB LA BELLE EPOQUE
MERCREDI : ANIMATIONS DIVERSES
ET JEUDI, en alternance

CHORALE COL CANTO - CHATEAU
JEUDI

DANSE PASSION - SALLE DE SPORTS
MARDI : HIP HOP
MERCREDI - VENDREDI

CENTRE SOCIO-CULTUREL
SALLE CLUB LA BELLE EPOQUE
MARDI

CLUB DE L'AMITIE
SALLE CLUB LA BELLE EPOQUE
VENDREDI

JUDO - SALLE DE SPORTS
LUNDI : JUDO
JEUDI

TENNIS DE TABLE -
SALLE DES FETES
MARDI - VENDREDI

RESERVATIONS OCCASIONNELLES DES SALLES

ASSOCIATION	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR ACTIVITES NON LUCRATIVES. Ex : réunion	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR DES ACTIVITES PAYANTES. Ex : obs, info
COMITE D'EXPANSION		2
POMPIERS	1	1
FNACA		
CLUB "LA BELLE EPOQUE"	3	2
APE ECOLE CHATEAU	1	1
APE ECOLE PUBLIQUE	2	4
OFFICE DE TOURISME	8	
ANCIENS COMBATTANTS	1	
CHANT LIBRE	2	5
COMITE PAROISSIAL		2
CENTRE SOCIO CULTUREL		9
COMITE DES FETES	2	2

ASSOCIATION	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR ACTIVITES NON LUCRATIVES. Ex : réunion	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR DES ACTIVITES PAYANTES. Ex : obs, info
OGEC		2
UCIA	1	
EL TORINO	5	1
RPO	3	
ASSOCIATION CHASSE	3	
RANDO CEZE	1	
ART PLAISIR	5	
ASSOCIATION MINEURS	1	
ESB	2	1
ASSOCIATION MUSIQUE	4	
ARC CLUB	1	
CLUB DE L'AMITIE		4

Aucune location n'est demandée... Certains ont pensé aux œuvres sociales... Ces utilisations intensives nous réjouissent. Il y a tant de villages dont les salles polyvalentes restent fermées ! Ici, nous manquons de place et quelques hiatus surviennent parfois. Néanmoins, à chaque réunion des Présidents d'Associations, la Municipalité en appelle au civisme : respect du bien public, vigilance à propos de la propreté et de l'énergie, respect des horaires et niveaux sonores.



ACTIVITE DU CONCILIEUR DE JUSTICE

POUR UNE MEILLEURE HARMONIE DANS LA VIE EN SOCIÉTÉ

Cette fonction, occupée depuis plusieurs années par **Georges CERISIER**, était devenue vacante après sa décision d'y mettre un terme au 31 décembre 2001.

Les nombreux services qu'il a rendus à la population du secteur furent reconnus unanimement puisqu'il se vit décerner par le Conseil Municipal, le titre de Citoyen d'Honneur de BARIJAC.

Ayant acquis une grande expérience des rapports humains en tant qu'élu local (Maire, Conseiller Général), installé depuis quatre ans dans notre joli village et intéressé par la fonction, je fis acte de candidature. C'est ainsi que sur proposition du Juge d'Instance d'Alès et sur avis du Procureur Général, le premier Président de la Cour d'Appel de NIMES me nomma par ordonnance du 26 juillet 2002 Conciliateur de Justice pour le canton de BARIJAC.

Ma fonction est bénévole, mes interventions sont gratuites.

Pour l'essentiel mon action concerne des conflits individuels entre les particuliers avec les entreprises, les artisans, tels les troubles de voisinage, les dettes impayées, les malfaçons, les problèmes locatifs ou de copropriété, etc.

L'objectif, c'est avant tout la recherche du compromis plutôt qu'un procès qui peut être long et coûteux.

Devant la complexité de la société d'aujourd'hui et bien que n'étant ni juge, ni avocat, il m'arrive d'aider mes interlocuteurs à s'orienter vers les services ou les administrations compétentes.

Depuis ma première permanence de septembre, j'ai reçu ou rendu visite à 25 personnes. Trois contrats d'accords ont été signés pour régler des différends relatifs à des problèmes de voisinage, de droit de passage, de locataires...

D'autres conflits mineurs sont en voie de règlement par compromis grâce à la compréhension des antagonistes.

La tolérance, le calme, la sérénité, la sagesse sont, je crois, les principaux atouts du conciliateur.

Mes permanences se tiennent en Mairie - le 1er vendredi du mois, à partir de 10 heures 30,

- ou sur rendez-vous en téléphonant au 04.66.24.78.76

- par courrier adressé à
M. Georges DIDIER
Chemin du Mas de la Croix
30 430 BARIJAC



Georges DIDIER, le conciliateur se présente

CIToyENS D'HONNEUR 2002

le 19/01/2002

Citoyen d'honneur Georges CERISIER

Georges CERISIER est né en 1927 à LORIENT - engagé en 1945 à 17 ans pour 3 ans il connaît le Maroc où il s'emploie ensuite à la poste chérifienne.

Il se marie en 1948 avec Fernande GAUZY dont il a un fils, lieutenant colonel dans l'armée de l'air.

Détaché à l'Ambassade pour la coopération culturelle et technique il reçoit les Palmes Académiques.

IL rentre en France comme Receveur des Postes à St Martin de Valamas en Ardèche, retraité en 1987 il s'installe Rue des Lilas à Barjac, près de ses beaux parents.

C'est en 1989, après une longue procédure auprès de la Cour d'appel de Nîmes, sur la proposition d'Edouard CHAULET, qu'il devient conciliateur de justice. Il a



Georges CERISIER, conciliateur de justice reçoit la médaille de citoyen d'honneur de Barjac

demandé à en être relevé en 2002 soit 13 ans d'exercice.

Bon an mal an, il s'est occupé d'une douzaine de litiges avec une moyenne de 60 % de règlement amiable. Le principal thème de discorde s'attache à des questions de voisinage: il invite, rencontre - réunit - propose une solution de compromis - à charge pour les concernés de l'accepter ou pas - c'est gratuit et c'est sans parti pris

- dans le respect du droit et surtout de la confidentialité. A notre époque où les procédures de justice ne sont pas toujours faciles ni équitables, une conciliation, même imparfaite - vaut mieux qu'un long et coûteux procès. C'est dire l'utilité de cette fonction qui a, en quelque sorte, prolongé celle de juge de Paix.

Il faut maintenant assurer la continuité de ce rôle humain, proche et rapide et tirer le chapeau à la diplomatie de M. CERISIER que nous continuerons à rencontrer et à saluer tous les jours dans les rues de notre village.

C'est avec un grand plaisir, qu'au nom de la Municipalité de Barjac, j'ai l'honneur de remettre à M. CERISIER la médaille d'honneur de citoyen de la ville de BARIJAC.

Arllette LAGORSSE

CIToyENS D'HONNEUR 2002

Le 14.04.2002

Bernard et Simone LACROIX

Bernard Lacroix est né aux Mages en 1947. La crise minière oblige ses parents à monter à Paris, puis à Flers de l'Orne, en Normandie où son père est négociant en bestiaux. C'est là que Bernard fait son apprentissage et obtient son CAP de boucher.

Appelé sous les drapeaux, il est affecté dans la marine nationale à Dakar, comme cuisinier. Il obtient alors son BEP de cuisine avant de revenir à la vie civile.

Désireux de retrouver son pays natal, il revient aux Mages et trouve un emploi de boucher dans un supermarché d'Alès. C'est là qu'il rencontre Simone DANIEL. Ils se marient à Brouzet les Alès en 1969 et Lau-

rence naît l'année suivante, Audrey suivra en 1979.

Son ambition est d'ouvrir sa propre boucherie. Il achète alors la boucherie de M. Louis ETIENNE auquel il succède le 1er janvier 1977.

Dès 1978, Bernard transmet son savoir en prenant des apprentis pour les former en bons compagnons. Il serait trop long de les citer tous, mais nous nous rappelons les derniers pour l'excellent souvenir que nous en conservons : Guy LAURENT, actuellement boucher à Vallon, Jean-Paul FOUR qui sera reçu 1er apprenti boucher du Languedoc-Roussillon.

Aujourd'hui c'est Fabrice NATONI qui prépare le brevet professionnel.

Si Bernard peut assurer le métier de boucher et de for-

mateur, c'est aussi grâce à Simone qui le seconde brillamment, Simone attentive à entretenir des liens de sympathie avec la clientèle qui vont bien au-delà du simple sourire commercial, et secondée par Annie Gagne estimée de tous.

Clientèle de plus en plus exigeante et surtout qui entraîne Bernard à développer une activité de charcutier traiteur : charcuterie de qualité, et petits plats mitonnés sont de plus en plus demandés et appréciés. Offrir de la viande de qualité préparée ou pas, cuisinée ou non, c'est d'abord choisir en amont de bons fournisseurs, des éleveurs authentiques sans intermédiaires. Aujourd'hui ils sont là, Monsieur GRAVIL, de St PRIVAT DES VIEUX, éleveur de bœufs de race limousine, Monsieur Duplan, éleveur aux Plans, fournit les

veaux à la chair rosée et ferme, c'est l'élevage de Laurent DUFFES, de Barjac qui fournit les agneaux. La traçabilité est ainsi vite faite : aujourd'hui vous pouvez voir sur pied, les rôtis que vous aurez bientôt dans vos assiettes !

Et bien sûr, mais est-ce si fréquent ? Jamais les contrôles d'hygiène n'ont fait la moindre remarque.

Intégrité professionnelle, et qualités relationnelles ont été reconnues par ses pairs. Depuis 1996, Bernard est président du Syndicat des bouchers du Gard, et depuis 1999, secrétaire au bureau de la chambre des métiers, où il défend les intérêts de sa profession, et maintenant les exigences de qualité auprès de tous ses confrères.

Il fallait que tous ici aient la connaissance de cela, même si le plus important pour nous est de voir la Boucherie Lacroix acquérir une belle réputation qui attire dans notre village, une clientèle de gastronomes.

Ils viennent parfois de loin pour trouver la viande qui fera la renommée de leur table ou de leur maison.

C'est pour toutes ces raisons, chers Bernard et Simone que nous avons le grand plaisir, au nom de la municipalité, de vous faire citoyens d'honneur de Barjac.

Ainsi, Bernard et Simone, Fabrice et Annie vous participez à la renommée de notre village, tant par la qualité de vos produits que par celle de votre accueil.

Michèle PELATANT



Bernard et Simone LACROIX

L'ETAT CIVIL 2002

NAISSANCES

ALAUZUN Romain Clément Fernand né le 23/04/02 à ALES
BARBOSA Sullivan Jean-Marie né le 05/02/02 à ALES
BICHOPPE Enzo Georges Jacky né le 24/03/02 à ALES
BLANKENDAAL Lou Thijs Alain né le 05/12/02 à ALES
BOIRON Loïc Thibault Noël né le 06/02/02 à ALES
BORIE David Jacky Fernand né le 04/03/02 à ALES
BROWN Emer May né le 18/04/02 à ALES
DESMIER Guilhem Denis né le 29/08/02 à ALES
EL ATTAR Yanis né le 24/06/02 à ALES
GAGNE Nolwenn Maréva née le 01/08/02 à ALES
GAUTHIER Charline Jeannette née le 21/05/02 à ALES
GICQUIAUD Kylian né le 26/08/02 à ALES
KIEFER Elektra Alma née le 23/12/02 à NEUILLY/SEINE
LOUART Léanne Katia Monique née le 10/10/02 à NIMES
MANGANI Lou née le 03/06/02 à ALES
MOLKO Maxime Sylvain Joseph né le 24/08/02 à ALES
MOURRE Quentin Pierre né le 31/01/02 à ALES
NERONI Enzo Jean Maurice né le 24/06/02 à ALES
RIBARD Alban Giacomo Gabriel né le 24/05/02 à ALES

TAULELLE Blandine Marie née le 16/05/02 à ALES
TARAVILLA Marie Emmanuelle Clara née le 09/11/02 à ALES
VINHAS Manes né le 26/07/02 à ALES
VIOUGEAS Inès Bernadette Gisèle née le 04/04/02 à ALES
VIOUGEAS Teddy Nicolas né le 07/05/02 à ALES



MARIAGES

BORIE Jean-Michel Hervé
Et KLEMENTIK Sandra Odile 31/08/02
CHAZOT Moïse Victor
Et SUREL Véronique Sandrine 09/02/02
COURT Pascal
Et TOUGLO Kokovi Mawoulé 03/08/02
FERNANDES Antonio
Et OLSEN Margrit 02/08/02

GIACOMELLI Frédéric Denis José
Et SAUVAYRE Coralie Martine Brigitte 06/07/02
HUMBERT Jean-Robert René Paul
Et PANIC Patricia 14/09/02
LEFEBVRE Christophe Daniel
Et ROBERT Laurence Valérie 27/07/02
ROUSSEAU Pascal
Et SALAÜN Delphine 13/06/02

SOUQUIERE Olivier Pierre Antoine
Et DEJOUX Sylvie Françoise 10/08/02
WATTEBLÉ Philippe Jules Robert
Et MEYRIGNAC Marie José Odile 09/11/02
WAZNER Sedrick
Et SOULIER Audrey Lucette 06/07/02

DECES

AMILL Teresa Rosa Maria Veuve
SERRE 28/05/02 à ALES
ARLAUD Joseph Pierre 11/04/02 à
NIMES
BENOIT Roger Louis 08/02/02
BARIAC Résidence à St Laurent
CHAUDET Fernand Albert Victorin
18/02/02 à BARIAC Résidence St
Laurent
CONDUZORGUES Jean Marcel
28/10/02 à BARIAC Résidence St
Laurent
DRIDECHÉ Salem 30/05/02 à BAR-
JAC HLM les Mûriers
EYBALIN Marguerite Eugénie Veuve
BORIE 31/05/02 à VALLON PONT
D'ARC

FORMANTIN Henri Robert 10/03/02
à BAGNOLS/CEZE
GUILBERT Elie Serge Léon Joseph
29/08/02 à BARIAC Résidence St
Laurent
HAEUSLER Suzanne Anne Epouse
REUTENAUER 28/07/02 à NIMES
HEDOUX Alphonse Louis 04/01/02
à BARIAC Rue Haute Fontaine
LACROIX Roland Casimir 8/03/02 à
BARIAC Résidence St Laurent
LE LEGADEC Christian Josselin
Pierre 22/07/02 à BARIAC Rue St
Michel
MASSÉ Yvonne Adrienne Marie
08/09/02 à BARIAC Résidence St
Laurent

MIRABEL Pierre Louis Joseph
13/02/02 à NIMES
OLLIVERIE Simone Emilienne
Louise Veuve TABELUR 26/02/02 à
ALES
PAGES Eglantine Louise Alberta
Veuve FIGUIERE 18/08/02 à BARIAC
Résidence St Laurent
PIERANDREI Michel Louis 23/08/02
à VALLON PONT D'ARC
POISARD Georgette Louise Epouse
à VAST 27/11/02 ALES
PONS Alice Emilienne Rose
Veuve CHABAUD 25/08/02 à BAR-
JAC Résidence St Laurent
RAOUX Raymond Joseph 21/08/02
à BARIAC Résidence St Laurent

RAYMOND Edmond Julien 27/12/02
à BARIAC Résidence St Laurent
ROUMEJON Irène Augustine Veuve
CALDESAIGUES 25/08/02 à BARIAC
Rue Basse
ROURE Solange Andrée Marie
Veuve VINCENT 10/09/02 à BARIAC
Résidence St Laurent
RUMIANO Carole 16/09/02 à BAR-
JAC Quartier Roméjac
SIBERT Etienne 14/08/02 à BARIAC
Rue Général de Gaulle
TESTU Odette Marie Honorine
Veuve MARTINEZ 06/06/02 à BAR-
JAC Place de la Mairie
VINCENT Fernande Marie Epouse
GALVIER 17/04/02 à LABLACHERE (07)

ILS ONT CH



Le Petit Diablotin - Librairie/Papeterie - Martine Vessiot - Rue Salavas



Celine Benoit - Vidéo club - Rue St Michel



Assurance AGF - Daniel Sauvage - Place Dr Roques



Provence Cévennes Immobilier - Place Dr Roques

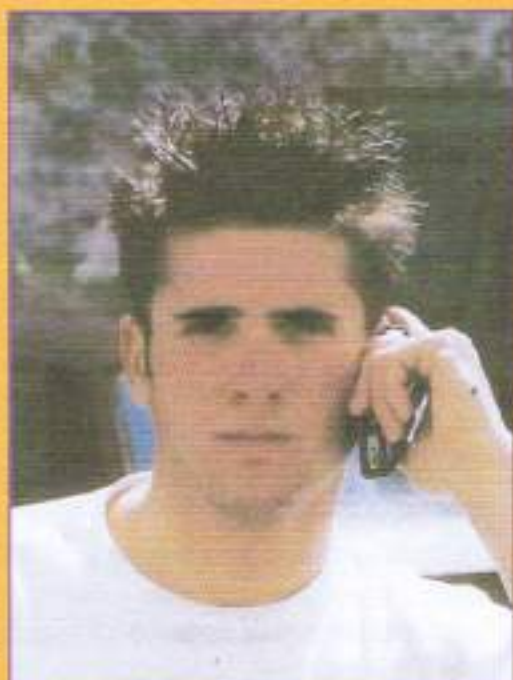


M. Jean Patrice Goidin - Architecte - Les Cauquières

ISIS BARJAC



Magasin Provence et Camargue - Place Charles Gaynet



Dumas Michaël - Restaurant La Chaise Longue -
Gd Rue Jean Moulin



Installation D'Elec-Ollier en zone d'activités



Gérard Spindler - Spécialiste 4x4 - Zone d'activités

DOSSIER LE PAYSAGE AGRICOLE

UNE AGRICULTURE QUI LUTTE

En 25 ans, le nombre de chefs d'exploitation est passé de 85 à 42. C'est l'hécatombe : les prix des productions, l'augmentation du prix des fournitures, chimiques, mécaniques et des assurances, la mévente du vin, une organisation mondiale qui favorise les "grands" céréaliers, les explications sont bien connues...

Pourtant, quelle audace et quelle combativité professionnelle, en particulier, par l'union et les coopérations : association d'irrigation et d'assainissement, coopératives céréalières et viticoles, CUMA, déchetterie animale.

Le Conseil Municipal aide par des subventions, des garanties d'emprunts, des chemins d'accès...

L'agriculture d'avenir devra prendre en compte, toujours plus, l'environnement, la qualité des produits et la santé des consommateurs.

Dans cette perspective, autour de nos paysans, nous pouvons nous retrouver nombreux car ils demeurent la clé de voûte de la sauvegarde du pays rural.



E.C.

A.S.A. D'ASSAINISSEMENT DES TERRES AGRICOLES DE BARIJAC

L'Association Syndicale Autorisée pour l'Assainissement des terres agricoles de Barjac a été créée par arrêté préfectoral du 25.02.1987, sous l'initiative de M. AUDU Gabriel qui en fut son premier Président. Le premier périmètre de cette association regroupait 1064 hectares auxquels sont venus se rajouter en 1990, 95 hectares correspondant à l'extension au quartier de la plaine de Ribes-Hautes. Ce qui donne aujourd'hui une superficie totale de 1.159 hectares.

Les premiers travaux lancés par l'association ont été réalisés sur les différents ruis-

seaux de la commune : le roméjac, le canthabre, le bourdanie, le malibaud... Il s'agissait de curage, de recalibrage et de nettoyage des berges. Ils ont été suivis par des travaux sur les gros collecteurs et la création de fossés individuels. L'ensemble de ces travaux collectifs et individuels a été réalisé entre 1987 et 1991.

Cette tranche de travaux achevée, les agriculteurs intéressés ont eu la possibilité de réaliser des travaux de drainage à la parcelle. Commencés en 1991, ces opérations se sont poursuivies jusqu'en 1998, sous la présidence de

J.F FLANDIN (président en 1996). Ils ont permis de drainer et d'assainir 160 hectares de terres labourables.

Aujourd'hui, sous la Présidence de Didier MAILLET, un programme d'entretien sur l'ensemble des ruisseaux a été lancé en partenariat avec la mairie. Une première tranche a été réalisée en 2001 et 2002. Ces travaux, entrepris avec les recommandations de la Direction Départementale de l'Agriculture et du technicien de rivière (M. Guillem) du Syndicat Mixte Pays de Cèze, ont pour but de rétablir un meilleur passage

de l'eau, de prévenir et limiter la détérioration des berges et de prévenir le risque d'érosion des terres. Ils devront être respectueux des écosystèmes et rétablir un équilibre entre l'eau et son environnement.

Les derniers événements du mois de septembre, soulignent l'importance de notre action mais nous prouvent et nous rappellent aussi combien il est important de "travailler avec la nature et non contre elle".

Didier MAILLET
Président de l'A.S.A

LA CAVE COOPERATIVE VITICOLE DE BARJAC

■ 1928 : création de la cave coopérative viticole, comme beaucoup de coopératives, dans le sud de la France suite au mouvement coopératif très fort.

■ 76 adhérents sont inscrits à ce jour, ils détiennent des parts sociales (1 part 1 hl). En réalité, une vingtaine vivent de la vigne tout en étant en polyculture.

■ La cave comprend les communes de Barjac, St Privat de Champclos - Montclus et St Jean de Maruéjols dans le Gard, Bessas et Vagnas en Ardèche.

■ La production moyenne est de 26 000 Hls (24 000 Hls en 2002)

Elle est composée de : - 10 % d'AOC Côtes du Vivarais (passage en AOC en 1999)

- 50 % de Vin de Pays dont 20% en vins de cépages (Merlot, Cabernet, Syrah, Grenache)

- 40% en Vin de Table.

■ Chaque appellation ou vin de pays est rattaché à un syndicat avec des règles de production et de qualité des vins précises et soumis à des commissions de dégustation pour les agréments.

Ex : en AOC Côtes du Vivarais, le rendement max est de 52 Hl/Ha, il doit y avoir 40% minimum de Syrah et 90% minimum Grenache - Syrah.

■ La surface actuelle est de 417 Ha dont 22 Ha de jeunes vignes de moins de 3 ans. Les plantations ont été importantes ces dix dernières années (environ 15 Ha par an) d'où un taux de renouvellement important, sachant qu'une vigne vit une cinquantaine d'années. Les cépages replantés sont dits améliorateurs (Syrah, Merlot, Cabernet, Grenache) et remplacent

les cépages tels que Aramon, Hybrides, Cinsaut, Carignan, destinés à produire des vins de table, d'où une évolution constante vers des vins de qualité supérieure.

■ En 1990, la cave de Barjac fusionne avec la cave de St Privat de Champclos.

■ Améliorations au niveau viticole :

Les viticulteurs ont créé :

- une commission de lutte raisonnée avec un technicien de la chambre d'agriculture pour réduire et adapter les traitements et améliorer les techniques culturales,

- une commission de sélection au terroir pour choisir des parcelles afin de réaliser des cuvées supérieures (en fonction de la charge, de la surface foliaire, de l'état sanitaire, de la nature des sols, du porte-greffe...).

■ Améliorations à la cave

- Réalisation d'un investissement de 5 millions de francs en 2000 pour 8 cuves auto-vidantes inox de 610 Hls.

- Réorganisation de la cave, mise en conformité pour la sécurité et les normes

d'hygiène (séparation des produits), traitement des eaux usées.

- Embauche d'un technicien diplômé d'un BTS Viti-oeno.

La récolte 2002, de 24 000 Hls, a été marquée par les fortes pluies de fin août et des 8-9 septembre, qui ont fortement dégradé l'état sanitaire des raisins. Les vins ont une structure légère et peu de couleur (action de la laccase de la pourriture grise). Les vins de cépages restent malgré tout prometteurs.

La commercialisation se fait par notre groupement de producteurs LA CEZARENQUE à St ALEXANDRE qui regroupe sept caves coopératives de la vallée de la Cèze, traitant 100 000 Hls avec un chiffre d'affaires net de 98 millions de francs.

Les circuits de vente sont les petits détaillants (Bretagne et Nord) et le commerce de gros. Une stratégie commerciale sur du long terme est à l'étude.

La cave de Barjac possède un caveau de vente au détail surtout actif en période estivale permettant d'écouler environ 800 Hls de vin dont 30 000 Bouteilles.



DOSSIER LE PAYSAGE AGRICOLE

COOPERATIVE DE BOLLENE/BARIJAC

Située à la frontière de l'Ardèche, de la Drôme et du Gard, la coopérative Agricole de BOLLENE / BARIJAC possède deux silos à BOLLENE (Siège Social) et trois autres : un à BARIJAC (Gard), un à BAUME DE TRANSIT (Drôme) et un à PIERRELATTE (Drôme). La capacité totale de stockage est de 30000 tonnes.

Elle est présidée par Laurent SABATIER.

Les agriculteurs au nombre de 610, commercialisent leurs récoltes sur un marché européen par l'intermédiaire de Denis MAUCCI, le Directeur. Cette coopérative va réaliser, en 2002/2003, un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros pour une collecte de 32000 tonnes dont plus de 50 % à l'exportation.

Cette société, qui emploie 14 salariés, compte parmi ses principaux atouts l'utilisation permanente d'une démarche qua-

lité, notamment à travers une démarche de formation (agriculteurs et salariés) et des moyens logistiques diversifiés pour le transport de ses produits (trains, péniches, cargos...).

Sur BARIJAC, elle emploie deux salariés dont Jean TAULELLE, connu dans le monde associatif barjacois, qui est responsable de silo.

La Coopérative Ardéchoise a créé un magasin " Gamm Vert Village ", ouvert à tout public qui emploie deux salariés.

Claude DUMAS est le Vice-président de la Coopérative et représente le secteur de BARIJAC avec trois autres collègues.

La Coopérative est présente toute l'année



sur le secteur et son personnel accompagne les agriculteurs au niveau administratif et technique.

Le produit essentiel collecté à BARIJAC est le blé dur qui sert à fabriquer des pâtes pour l'ensemble des marques françaises et de nombreuses marques européennes.

Une action pédagogique a été menée dans les écoles de BARIJAC pour les classes de CM1 - CM2 en collaboration avec la Mairie.

La Commune de BARIJAC et la Coopérative essayent de préserver une structure qui participe à l'entretien de l'espace rural.

Le montant des travaux de BARIJAC s'élevait à : 275 155,09 € financés comme suit :



■ Autofinancement :	85 884,00 €
■ FEOGA :	34 107,00 €
■ REGION :	34 042,00 €
■ DEPARTEMENT :	11 433,68 €
■ COMMUNE :	3 811,23 €
■ Emprunt :	106 714,00 €

Les Barjacqueries

Des écrivains qui aiment la castagne

Le Festival Polar Cinéma et Bouffe de Barjac s'est terminé samedi soir par un somptueux repas autour de la châtaigne. On y a décliné, deux jours durant, toutes les saveurs du noir

Mais où est passé le protocole ?

Où a l'habitude, lors des manifestations culturelles, d'un certain caractère officiel, d'inévitables discours, de présentations solennelles des invités. A Barjac, vendredi, l'ouverture eut lieu sur la place du village, en début de soirée, autour d'un tambour de machine à laver qui, par un singulier mécanisme, tournait au-dessus d'un feu de bois pour obtenir une cuisson régulière des châtaignes !

Le festival Polar, Cinéma et Bouffe confirmait ainsi, pour sa deuxième édition, ses vertus de simplicité et de convivialité.

Les discussions allaient bon train autour de cette castagnade d'accueil où l'on croquait, tel un écrivain, la, le maître du village, un peu plus loin Jacky et son accordéon, ou encore l'investigateur de ce week-end, Alain Raybaud, un cornet de châtaignes dans une main, un verre de vin dans l'autre.

Un chaleureux apéritif qui nous conduisit jusqu'à vingt et une heures, heure à laquelle le public se pressa en masse vers la salle du Regain pour entamer le volet cinéma de ce festival. Petit contretemps, la projection du documentaire *Les Noires*, consacré aux deux femmes écrivains Dominique Maoui et Fred Vargas, fut annulée : les éditeurs du film, avec une légère confusion sur le titre, avaient envoyé un documentaire sur... les femmes africaines !

Mais le pilat de résistance de la soirée, *Lamiana*, prix du jury et de la critique au festival de Cognac en 2001 était bien arrivé. Un film policier à contre-courant, une série de portraits croisés où les personnages, emprêtés dans les affres du quotidien versent leur destin chamboulé par la disparition inexplicable d'une psychanalyste. Si le film ne tient pas toutes les promesses de son étrange construction, il confirme la bonne santé du jeune cinéma australien.



Le repas de clôture qui, en deux années est devenu un rendez-vous qui on s'en voudrait de manquer.

Le lendemain, après une journée de dedicaces, les auteurs invités et le public assistaient à la discussion autour de « La représentation de la violence dans l'écrit et l'audiovisuel ». Vaste débat qui bloqua quelques perles écrivains présents et faillit même s'embourber dans un

consensus tiède (« La censure, je suis contre, mais quand même, lorsque on touche à des sujets comme la pédophilie... » L. Debaillie). Heureusement, après quelques mises au point essentielles (« Il y a effectivement une exploitation gênante de la violence en ce moment, mais il

est absurde de la combattre par la censure qui est aussi une forme de violence » Yan de l'Écotois), Alain Raybaud acheva les discussions par un vibrant plaidoyer contre le pénible môle et la morale bien pensante.

Reste le point d'orgue du festival, le repas de clôture

qui, en deux années est devenu un de ces rendez-vous qu'on s'en voudrait de manquer. S'il est impossible de retranscrire ici les sensations déclenchées par le velouté de châtaignes aux chaussettes, on peut évoquer l'atmosphère de l'école de Barjac, pleine à craquer, où toute l'équipe du festival retrouvait les manches pour le plaisir des coévives, et où le festivalier hésitait entre reprendre un morceau de fromage de chèvre ou reprendre le couplet d'une chanson de Bobby Lapointe.

Le mot de la fin sera pour le chef, qui, après avoir reçu une oration pour son menu de spécialités Ardéchoises et Corses, déclara avec simplicité : « Il y a des frontières. Mais contrairement à ce qu'on croit, les cuisines voyagent, s'échangent, s'enrichissent. C'est la loi de ce métier. »

Et probablement de ce festival aussi, qui sera bien mélangé les genres, et les saveurs !

Jan JOUVERT



Le cuisine, un lieu important des Barjacqueries

REVUE DE PRESSE

BARJAC

MIDI-LIBRE 09/06/02

Des écoliers chez Anselm Kiefer

Huit élèves de l'école publique se sont penchés sur des livres

■ C'est dans le cadre d'un projet pédagogique, initié par le ministère de l'Éducation nationale afin d'amener les élèves à la découverte de l'art contemporain, que huit élèves sous la conduite de la directrice Mme Bofill ont passé un après-midi chez Anselm Kiefer. Le thème s'inscrivait à propos du livre.

Dès 13 heures, le groupe est accueilli par José Alvarez, directeur des "Éditions du regard", ce sera le premier intervenant de ce parcours initiatique et exceptionnel. Dans la bibliothèque, le livre travaillé ici est en feuille de plâtre vierge. Les jeunes ont vu couper les feuilles, les assembler, puis les relier entre elles.

Plus loin, les élèves assistent à la fabrication d'un livre en feuilles de plomb d'une douzaine de pages d'environ un mètre de côté, l'ensemble pèse plusieurs centaines de kilos ! José Alvarez explique, suscite les questions, les élè-

ves passionnés sont pris par le sujet.

Un autre atelier immense s'ouvre aux enfants. Le sol est couvert de photos en noir et blanc, Anselme Kiefer arrive tout souriant, il montre et parle de son premier livre qu'il a relié quand il avait 13 ans. L'artiste répond à toutes les questions, lui-même en pose, ambiance surréaliste. Qui est le plus heureux d'être avec l'autre ? Anselm ? Les élèves ?

Montrant les photos étalées, il prend un balai à long manche et encolle les photos, puis avec les enfants, il ensable le tout. « ainsi peut démarrer une œuvre » explique-t-il en montrant la photo encollée et sablée, page de fond prête à être peinte et peut-être, plus tard, rejoindra-t-elle un des grands livres en plomb ou en plâtre ?

Plusieurs ateliers seront encore visités et chaque question posée recevra sa réponse.

Après le goûter, Anselm Kiefer dira au revoir à tous. Les élèves reprendront le minibus pour redescendre à l'école et revenir sur terre. ■



Anselm Kiefer, le livre en plomb de la galerie avec les enfants.

MIDI LIBRE

MUSIQUE

Dimanche prochain à la cathédrale Saint-Jean

Le "Requiem" de Mozart

Le 10 novembre à 14 h 30,
l'œuvre testament de Mozart
à l'affiche

■ La cathédrale Saint-Jean accueillera dimanche après-midi le chœur et l'orchestre de Barjac sous la direction de Fabrice Dethi.

Émanation de l'ancienne chorale "A haute voix", le chœur de Barjac est né sous l'impulsion de son chef, avec pour objectif de parvenir, dès le départ, à un haut niveau de réalisation musicale. Le Requiem de Mozart, outre son intérêt musical, répondait aux objectifs envisagés en qualité de pièce captivante et motivante. L'orchestre est composé de onze cordes et de neuf cuivres et bois. Une formation parfaitement équilibrée pour une telle page de musique sacrée.

Les solistes en seront Eric Neumaier (soprano), Martin Idée (alto) et Luc Lafitte (basse)...

• Réservations à l'entrée de la cathédrale de 14 h à 17 heures. Tél. 04 66 62 66 12.



Le chœur et l'orchestre de Barjac sont sous la direction de Fabrice Dethi.

REVUE
DE PRESSE

REVUE MUNICIPALE 2002

BARJAC



*Accueil des
nouveaux
Barjacois*

*Accueil
d'enseignants
Roumains*



*Michel VOVELLE et
Madame Historien
à Barjac lors de la
conférence sur le
protestantisme*



*Avec le Président du Conseil général,
Damien ALARY*



*Directeur de la publication : Edouard Chaulet
Comité de rédaction : Les Elus du Conseil
Municipal
Conception et réalisation : Imprimerie Orfèvre
Avenir - Parution annuelle
Crédit photographique : Jean-Michel André -
Jean Talouarn - Edouard Chaulet*

